

VENTS CROISÉS

D'AUTRES REGARDS SUR NOTRE TEMPS

Numéro 17 — été 2009

Le recrutement militaire et nos écoles



Dossier spécial

**Le militarisme et les jeunes — Les voies alternatives
Trousse d'outils et guide d'accompagnement**

4,75 \$

VENTS CROISÉS

NOTRE MISSION

Faire se rencontrer les richesses de diverses cultures et promouvoir le développement de l'humain; mettre de l'avant les valeurs de solidarité et de responsabilité socio-politique.

Vents croisés, toujours à l'écoute des Sans-voix.

RÉDACTION

Éditorialiste: Jean Rousseau
Secrétaire de rédaction: Pierre Bogaerts
Comité de rédaction: Marguerite Bilodeau, Normand Breault, Martin Brouillard, Thierry Le Brun, Xavier Kalibbala, Arthur Lacomme, David Millar, Mauricio Ruano, Younès Tahiri, Anamaria Gomez Upegui
Collaboration spéciale : Normand Beudet, Ariane Bélanger-Vincent, Louise Goyette, Martin Hébert, Dominic Simard, Alexandre Vidal.
Rédacteur en chef: Shimbi Katchelewa

MAQUETTE ET MISE EN PAGES

Alexandre Vidal

ÉDITION

Vents croisés
1945, rue Mullins, local 160
Montréal (Québec) H3K1N9
514 227-5676
info@ventscroises.org
www.ventscroises.org

Enregistrement

ISSN 1705-7825
Dépôt Légal 2003
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

REMERCIEMENTS

Ce numéro spécial est avant tout l'oeuvre du Centre de ressources sur la non-violence, organisme sans but lucratif de formation et d'information et d'action pour la promotion de la non-violence.

Il est produit grâce à l'apport inestimable du groupe des amis et amies de *Vents croisés* avec la participation financière de :

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Le Centre de ressources sur la non-violence (CRNV)
L'alliance des professeures et des professeurs de Montréal



CRNV



Sommaire

Éditorial

Si tu veux la paix ...

4

Le militarisme aujourd'hui

Urgence de recruter

5

Où se dirigent les jeunes

6

qui ont joint l'armée?

8

Entrevue avec un ex-militaire

Le recrutement à l'école

Au secondaire

11

Au cégep et à l'université

14

Au primaire

15

Les cadets de l'armée

16

Les voies alternatives

Les mouvements jeunesse

18

Le service communautaire

20

L'engagement pour la paix

21

La campagne anti-recrutement

22

Trousse d'outils

Guide d'accompagnement

24

D'autres options à proposer

26

Des actions à poser dans son milieu

27

Réflexion

La liberté d'expression et le
consentement éclairé

28

Honneur ou horreur

30

L'EXPANSION DU MILITARISME

PAR LE CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE



L'industrie militaire canadienne est en expansion fulgurante. En dollars ajustés, le budget de notre armée est à ce jour à son plus haut niveau depuis la Seconde Guerre mondiale, et il continue de s'accroître à un rythme sans cesse grandissant¹. Quotidiennement, plus de 55 millions de dollars sont dirigés vers l'armée. Alors que cette nouvelle orientation canadienne entraîne des répercussions certaines au Moyen-Orient où nos soldats font la guerre, elle transforme également nos communautés.

On peut facilement apercevoir, dans l'espace public, des publicités nous incitant à « Combattre avec les Forces ». Les milieux défavorisés et ceux fréquentés par la jeunesse sont régulièrement visités par ceux qui ont le mandat d'élargir les rangs de l'armée. Cette tendance ne peut que continuer à s'intensifier, puisque les centres militaires de recrutement et de relations publiques continueront à bénéficier d'augmentations budgétaires astronomiques pour les prochaines années.

Nous sommes la cible de publicités glorifiant le rôle des militaires et vantant les vertus de leurs entreprises à l'étranger. Dans les journaux, à la radio et à la télévision, on nous montre régulièrement des analyses nous présentant les « missions » de nos soldats comme une nécessité, l'industrie de l'armement comme un lieu d'investissement légitime et la carrière de militaire comme un engagement humaniste. Quand il ne s'agit pas directement d'officiers en uniforme, ce sont habituellement des « experts indépendants » bénéficiant de millions en financement du ministère de la Défense qui nous adressent ce type de message. Peu importe leurs titres, ces acteurs semblent tous valoriser des interventions militaires nécessitant des investissements considérables dont les marchands de canons et les grandes pétrolières sont les premiers à tirer profit.

Nos dirigeants affirment que la lutte au terrorisme doit devenir la priorité de nos États et que l'on doit se doter des moyens nécessaires pour combattre la menace. On nous dit que la nouvelle vision plus agressive de la politique fédérale vise à nous protéger, à défendre nos valeurs et nos intérêts. C'est ainsi que le Canada a abandonné les missions de maintien de la paix pour participer à des conflits offensifs. Cette nouvelle orientation nous rapproche-t-elle réellement d'un idéal d'équité, de justice et de paix?

SI TU VEUX LA PAIX ...

PAR JEAN ROUSSEAU, ÉCRIVAIN



Le vieux dicton latin *Si vis pacem para bellum* « Si tu veux la paix, prépare la guerre », n'a pas fini d'être exploité par des politiciens avides de pouvoir ou par les complexes militaro-industriels des grandes puissances.

À la fin de son mandat comme président des États-Unis, le général Eisenhower dénonçait déjà, dans les années 50, la puissance du lobby américain de l'armement. On parle de défendre la nation, mais la tentation est forte, si l'on n'est pas attaqué, de créer des prétextes pour essayer les nouveaux jouets militaires dont on s'est doté. Bienheureuses guerres d'Irak qui ont confirmé l'efficacité des munitions à uranium appauvri et des outils de guerre semblables qui affectent autant l'ennemi visé que les soldats qui les manipulent.

La course aux armements n'est pas dissociable de la guerre économique, une autre forme de conflit tout aussi destructeur que ceux confiés aux militaires. Ronald Reagan, président américain au cours des années 80, le savait : il a réussi à acculer l'Union Soviétique à la faillite en relançant les programmes d'armement américains.

Les dominations militaires et économiques n'ont pourtant jamais réussi à bâtir une paix durable, pas plus d'ailleurs que la domination idéologique. Il y a près de 2500 ans, c'est par la guerre qu'Athènes a cherché à convaincre ses voisins que son système démocratique était le meilleur. De nos jours on continue à tuer pour qu'il y ait plus de démocratie ... formelle.

Il n'y a pas que l'Union Soviétique qui ait été ruinée par la course aux armements. De nombreux petits pays s'endettent de façon catastrophique pour offrir à leurs généraux des armes de plus en plus sophistiquées. Les militaires constituent des concurrents potentiels pour les chefs d'État, et il est de bonne politique de se concilier leurs bonnes grâces. Pour justifier les coûts, il suffira de maintenir une psychose de peur parmi la population... ou d'invoquer l'orgueil national.

Pourtant, pour qui veut vraiment la paix, il y a d'autres alternatives à explorer que la guerre. On doit tout d'abord désarmer nos peurs et nos méfiances. Il y a quelques décennies de cela, le patriarche Athénagoras écrivait : « Il faut mener la guerre la plus dure contre soi-même. Il faut arriver à se désarmer. J'ai mené cette guerre pendant des années, elle a été terrible. Mais maintenant je suis désarmé, je n'ai plus peur car l'amour chasse la peur. Je suis désarmé de la volonté d'avoir raison, de me justifier en disqualifiant les autres ».

Betty Williams, une Irlandaise qui reçut le prix Nobel de la Paix en 1977, écrivit : « On ne peut retirer à un enfant

d'Irlande du Nord le fusil ou la bombe qu'il a dans les mains sans mettre autre chose à la place. Nous avons remplacé la violence par les études ». « Nous », c'est le Mouvement pour la Paix en Irlande du Nord, qui a été lancé par des femmes comme Betty qui affirmait que « les femmes ont un rôle important à jouer dans la création d'un monde où régneront la justice, la non-violence et la paix ».

SI TU VEUX LA PAIX, PRÉPARE LA PAIX

Ne nous laissons pas contaminer par la mentalité de nos oppresseurs et commençons par bâtir la paix chez nous. Le moine bouddhiste Thich Nhat Hanh fait remarquer que dans chaque cellule de notre corps sont présents la paix, la joie et le bonheur, mais aussi la violence, la souffrance et le désespoir. La paix est un choix conscient, et ce choix n'est pas sans influence sur notre santé.

Des rites d'initiation ont été conservés par les peuples et ethnies qui ne se sont pas coupés de leurs traditions. Ces rites visent à aider les jeunes à bâtir leur paix intérieure, dont dépend la paix à l'intérieur de la tribu. Ils servent aussi à bâtir la force intérieure, car la violence est l'arme des faibles.

La Paix ne se bâtit pas contre les autres mais avec les autres. Il y a un siècle environ, le président américain Théodore Roosevelt écrivait : « Nous sommes tous fils de la Terre [...] Si nos frères sont opprimés, nous aussi sommes opprimés. S'ils ont faim, nous avons faim. Si leur liberté est détruite, notre liberté n'est pas sûre ». La vraie Paix suppose aussi de vivre en harmonie avec les règnes animal, végétal et géologique. C'était l'intuition des Premières Nations : cela devient de plus en plus la conviction des biologistes.

N'ayons cependant pas la naïveté de croire que nous n'aurons jamais besoin de nous défendre. Mais si seulement le dixième des efforts d'armements était consacré à bâtir la paix, nous serions beaucoup plus en sécurité. Ce ne sont pas les démarches diplomatiques qui ont presque toujours une arrière-pensée de domination économique ou idéologique qui permettront de bâtir la paix. Au contraire, il s'agit de rebâtir en soi et vis-à-vis des autres la paix et la confiance.

La faiblesse des forces multilatérales dites de « maintien de la paix » vient du fait que, bien souvent, il n'y a pas de paix à maintenir. Il faut d'abord la bâtir et il s'agit là d'un travail long et laborieux. Mais la tendance actuelle à remplacer les forces de maintien de la paix par des forces d'intervention armée est une fausse solution de facilité. Elle ne préparera jamais la paix : tout au plus la sécurité provisoire et fragile des puissants.

LE RECRUTEMENT À L'ÉCOLE : L'ÉTAT DE LA SITUATION

PAR LA SECTION QUÉBÉCOISE DE LA CAMPAGNE ÉTUDIANTE OPÉRATION OBJECTION

URGENCE DE RECRUTER

La plus grande campagne de recrutement militaire canadienne depuis la Seconde Guerre mondiale est en cours. Lancée en 2006 par le ministère de la Défense nationale, cette entreprise colossale doit se poursuivre jusqu'à ce que soit rencontré le principal objectif, augmenter de 20 % la taille de l'armée. Les analystes militaires eux-mêmes reconnaissent que cet objectif ne pourra pas être rencontré avant plusieurs années et que la campagne de recrutement actuelle devra se poursuivre au-delà de l'échéance initiale de 2011¹.

Le recrutement à court terme de près de 50 000 nouveaux militaires est visé pour contrebalancer les départs à la retraite des « boomers » en plus d'accroître de 25 000 les effectifs. Le nombre de recruteurs à l'échelle du pays a rapidement été multiplié dans l'espoir de rencontrer cet ambitieux objectif. Le général Rick Hillier, le chef d'état-major ayant

Il ajoute que chaque militaire doit contribuer activement à l'effort de recrutement, peu importe son statut : « Le recrutement est l'affaire de tout le monde. Je m'attends à ce que chaque marin, soldat, aviateur ou aviatrice reconnaisse son rôle en tant que recruteur potentiel des Forces canadiennes »³. Selon le général, la



campagne de recrutement actuelle est également un outil pour provoquer un « changement de culture » au sein de la société canadienne et vise à faire accepter une présence plus grande du secteur militaire dans nos vies.

Vous êtes enseignant, intervenant jeunesse ou parent? La question du recrutement vous touche directement. Vos jeunes seront tous sollicités par l'armée.

lancé cette campagne, explique bien le changement de cap : « Nous passons d'une approche de recrutement passive où essentiellement nous attendions que l'on vienne nous voir à une approche différente, davantage active et agressive »².

1. « Objectifs d'expansion de l'armée » La Presse, 24 mai 2009

2. Activist Magazine, Toronto, Septembre 2006

3. Site web du ministère de la Défense :

www.mdn.ca/hr/cfpr/graph/3_06/3_06_admhrmil_op-connection_f.asp

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les organisations du milieu de l'éducation et du secteur communautaire sont nombreuses à s'être prononcées contre le recrutement militaire dans les écoles. Ces revendications sont notamment partagées au Québec par les principales fédérations de syndicats enseignants (FNÉEQ-CSN et CSQ) et les principaux regroupements nationaux d'associations étudiantes (ASSÉ, FECQ et FCÉE).

OÙ SE DIRIGENT LES JEUNES QUI ONT JOINT L'ARMÉE?

LE MYTHE DE LA DÉFENSE CANADIENNE

Selon la croyance populaire, le Canada est mondialement reconnu dans le domaine des missions multilatérales de maintien de la paix à travers le monde. On n'a qu'à penser à l'initiative des Casques bleus des Nations Unies qui ont été fondés par l'ancien premier ministre Pearson au cours des années 50. Or, cette période d'engagement pour la paix est maintenant révolue. Depuis le début des années 2000, le Canada s'est massivement retiré des missions de l'ONU pour s'engager, aux côtés des Américains, dans des campagnes offensives.

La paix n'est définitivement plus une priorité pour notre gouvernement, et les ressources dérisoires qui y sont consacrées peuvent en témoigner. Ce sont seulement 56 soldats canadiens qui sont maintenant engagés dans les missions des Casques bleus, ce qui ne représente que 0,08 % des effectifs de la force multilatérale (c'était 10 % dans les années 90)¹.

« Avant, on ne cherchait pas le combat. Mais ici [en Afghanistan], on cherche le combat. C'est quelque chose que l'on veut pour tuer l'ennemi. Pour assurer la sécurité. »

-Un soldat canadien déployé en Afghanistan²

LE RÔLE DE NOS SOLDATS DANS LE CONFLIT AFGHAN³

Des indices de plus en plus nombreux portent à croire que le déploiement militaire en Afghanistan n'a rien à voir avec les belles intentions professées par les généraux. La démocratie et la condition des femmes n'ont fait que se détériorer et la lutte à la menace terroriste à l'intérieur de nos frontières n'est qu'un leurre. La guerre en Afghanistan n'a pas été autorisée par les Nations Unies, elle a été lancée par les États-Unis sans même l'autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le conflit afghan s'est déjà étendu sur une période plus longue que la durée de la Seconde Guerre mondiale, sans réel gain concret. Même le premier ministre Harper admet que : « nous n'allons pas gagner cette guerre en restant en Afghanistan »⁴. Il a d'ailleurs reconnu que l'Afghanistan a presque tou-

jours connu des insurrections dans son histoire et qu'il est impossible pour une force étrangère à elle seule d'y instaurer la paix.

Par ailleurs, l'ancien commandant des Forces canadiennes en Afghanistan, le major-général Andrew Leslie, affirme : « À chaque fois que vous tuez un jeune homme en colère à l'étranger, vous en créez quinze autres qui vous pourchasseront par la suite »⁵. Ainsi, si on applique cette logique, on peut en déduire que la présence de troupes occidentales en Afghanistan ne permettra jamais de résoudre le conflit, mais seulement de l'attiser.

LA DÉMOCRATIE

Selon *Human Rights Watch*, plus de la moitié des membres du nouveau parlement instauré par les Occidentaux sont liés à des groupes armés ou sont coupables de violations de droits de la personne. Selon Malalai Joya, ancienne députée afghane :

« Le gouvernement américain a effectivement renversé le régime des Talibans, avec son esprit médiéval et ses maîtres d'Al Quaeda. Mais, ils ont permis que l'Alliance du Nord accède à nouveau au pouvoir. Ce groupe ressemble aux Talibans sur le plan des croyances, et ils sont aussi brutaux et anti-démocratiques qu'eux. Parfois encore pires. »⁶

Il en est de même pour la préoccupation quant au sort réservé aux femmes. À peine quelques semaines après que les bombardements aient chassé du pouvoir les Talibans, Georges Bush déclarait : « Le drapeau américain flotte au-dessus de notre ambassade à Kaboul [...] Et aujourd'hui les femmes de l'Afghanistan sont libres »⁷. L'utilisation de la notion de défense des droits des femmes pour justifier l'intervention armée en Afghanistan semble largement surfaite. Selon Malalai Joya :

« Mon pays se trouve encore entre les griffes d'extrémistes et de terroristes meurtriers. La situation en Afghanistan, surtout celle des femmes afghanes vouées au malheur, ne changera jamais pour le mieux, tant et aussi longtemps que les seigneurs de guerre [placés au pouvoir par les Américains] ne seront pas désarmés. »⁸

LES VÉRITABLES MOTIFS DE LA GUERRE

Les raisons qui sont données aux Canadiens pour justifier la guerre en Afghanistan, tout comme celles utilisées pour l'Irak, ne tiennent pas la route. Les motifs sont d'ordres politique et économique.

La guerre en Afghanistan poursuit des objectifs stratégiques et économiques peu nobles : positionnement face à l'Iran, la Russie et la Chine; contrôle des ressources d'hydrocarbures de la mer Caspienne, contrats juteux à se partager entre grandes corporations...

L'Afghanistan a toujours été un endroit de convoitise en raison de sa situation géographique. C'est d'ailleurs ce qui lui a valu d'être au cœur d'incessants conflits: les empires britanniques et soviétiques ont tour à tour tenté de dominer le pays au cours du siècle dernier. Quiconque s'assure de contrôler les frontières afghanes se dote d'une grande influence sur le développement économique des pays avoisinants que sont l'Iran, la Russie, la Chine, l'Inde et le Pakistan. La plupart d'entre eux entretiennent depuis longtemps des relations diplomatiques tendues avec les États-Unis; il est donc politiquement avantageux pour eux de contrôler les accès aux ressources naturelles de l'Asie centrale.

Les réserves de combustibles fossiles de la région de la mer Caspienne nécessitent un oléoduc pour pouvoir être exploités par des entreprises occidentales avec un maximum de profits. L'ancien premier ministre Jean Chrétien s'est d'ailleurs assuré que c'est ce qui se produirait en participant personnellement aux négociations de la création d'un nouvel oléoduc trans-afghan. Il est curieux de constater que celui-ci se situe en grande partie dans la région de Kandahar, là où les soldats canadiens mènent aujourd'hui des combats.

28% des 2700 soldats des Forces canadiennes examinés à leur retour [d'Afghanistan] montraient les symptômes d'un ou de plusieurs troubles mentaux, incluant la dépression nerveuse, les attaques de panique et les tendances suicidaires.⁹

Depuis le 11 septembre 2001, le Canada contribue à bâtir le nouveau dogme de la lutte contre le terrorisme qui a remplacé la menace soviétique. Il permet de maintenir la mobilisation militaro-industrielle en Occident face à un ennemi qui peut en tout temps frapper n'importe où. La mission en Afghanistan est le cœur et l'âme de la mise en application de ce dogme de la menace et de la peur. Faire la guerre au Moyen Orient est pourtant une démarche contre-productive pour lutter contre le terrorisme, puisque cela ne fait que semer le désespoir et attiser la haine.

LES PERSPECTIVES À LONG TERME

Lors de son déclenchement en 2001, la guerre en Afghanistan a été présentée comme une courte intervention : le contrôle du pays devait être rapidement transféré aux nouvelles autorités afghanes. Initialement, nos soldats devaient demeurer au pays jusqu'en février 2009. Or, le gouvernement a décidé en catimini de poursuivre minimalement sa participation au conflit jusqu'en 2011. Toutefois, selon les mots de notre premier ministre, c'est seulement « la mission telle qu'on la connaît actuellement » qui prendra fin en 2011. Les soldats canadiens demeureront donc en sol afghan durant encore de nombreuses années. Puisqu'il s'écoule environ un an entre le moment où quelqu'un joint l'armée et celui où il est entraîné et mobilisable, un jeune qui s'engage en ce moment peut très bien être déployé en Afghanistan avant la fin du conflit.

1. « Jeunes chômeurs recherchés », La Presse, 21 août 2007
8. Témoignage livré au réseau France 2, cité dans « Les soldats canadiens en Afghanistan pour tuer », La Presse, 22 juin 2006
2. Section rédigée à partir de : « Le Canada dans la guerre d'occupation en Afghanistan », Collectif Échec à la guerre, www.echecalaguerre.org
3. Entrevue à CNN, 21 février 2009, citée sur www.radio-canada.ca/radio/maisonneuve/02032009/116260.shtml
4. Entrevue au *Daily News*, 12 octobre 2006.
5. Discours de Malalai Joya, au congrès du NPD, 9 sept. 2006
6. « Une guerre pour les femmes? », Le Monde diplomatique, mars 2002
7. Ibid
9. « De nombreux soldats de retour d'Afghanistan souffrent de troubles mentaux », La Presse canadienne, 27 octobre 2007.



ENTREVUE AVEC UN EX-MILITAIRE

LE PARCOURS DE MARTIN PETIT DANS L'ARMÉE CANADIENNE

C'est à l'âge de dix-neuf ans et débordant d'enthousiasme que Martin Petit s'est engagé dans l'armée. Il voulait connaître l'aventure, voyager et, plus que tout, améliorer la condition de ceux que la guerre malmenait. Ce témoignage, on le retrouve dans le livre qu'il a écrit pour partager son expérience militaire. L'évolution est saisissante pour un jeune homme qui s'est engagé par goût d'aventure, mais qui est ressorti de chaque conflit un peu plus marqué par l'horreur de la guerre.

Devenu pacifiste, Martin Petit veut éviter à d'autres les épreuves qu'il a vécues.

QU'EST-CE QUI VOUS A INCITÉ À JOINDRE L'ARMÉE ?

J'avais un bon emploi stable dans une grande entreprise. Mais c'est cette stabilité qui me faisait peur : je me voyais encore dans vingt ans assis devant le même ordinateur à faire le même travail. J'ai alors décidé de prendre le large. Puisque je n'avais pas de diplôme, il me semblait qu'une seule option s'offrait à moi, celle de rejoindre l'armée. Même si, après quelques années, j'ai perdu mes illusions, je continuais quand même le travail de fantasme. C'est ce que je faisais de mieux. En regardant en arrière, je vois bien que j'étais jeune et naïf à l'époque.

QUEL A ÉTÉ VOTRE RÔLE DANS LES MISSIONS AUXQUELLES VOUS AVEZ PARTICIPÉ ?

J'ai participé à de multiples missions dans la région des Balkans, au Moyen-Orient et à la corne de l'Afrique au cours des années 90. Je faisais partie des troupes de combat : j'étais fantassin. Mon travail premier, tel que mentionné dans mes vieux manuels militaires, était de repérer l'ennemi et le détruire, peu importe le terrain ou les conditions climatiques.

QUELLE PERCEPTION AVIEZ-VOUS DE VOS PREMIÈRES PARTICIPATIONS À DES CONFLITS ARMÉS ?

Dès ma toute première mission, j'ai commencé à me poser des questions sur l'importance que la Défense nationale accorde à ses soldats. Tout juste avant d'être déployé à la guerre du Golfe, on nous a fait signer une feuille qui mentionnait les primes dérisoires que nous allions recevoir pour risquer nos vies et le montant de l'assurance-vie que nos familles allaient recevoir si nous devions mourir au combat. Ce n'était pas du tout rassurant en partant. Des essais



médicaux ont été effectués sur nous par la suite : les expérimentations visaient à tester des médicaments censés nous protéger en cas d'attaque chimique, mais qui n'avaient jamais été essayés sur des humains auparavant. On en voit le résultat même aujourd'hui : beaucoup de mes copains sont encore malades.

LES RECRUTEURS DISENT QUE CEUX QUI PARTENT AU FRONT SONT VOLONTAIRES. ÉTAIT-CE VOTRE CAS ?

J'étais volontaire quand je suis parti à la guerre du Golfe, tout comme le sont probablement ceux qui s'envolent vers l'Afghanistan en ce moment. Toutefois, un de mes collègues fantassins de l'époque ne voulait vraiment pas y aller. Il a vite appris qu'on ne peut pas agir de la sorte dans l'armée : sa demande n'a pas été écoutée et il a pris le même avion que nous vers le Moyen-Orient.

COMMENT EN ÊTES-VOUS VENU À REMETTRE EN QUESTION VOTRE ENGAGEMENT DANS L'ARMÉE ?

C'est au fur et à mesure des missions que je me suis mis à me demander si j'étais vraiment à ma place. En l'espace de cinq ans, j'ai participé à quatre missions au début de ma carrière : c'était trop de stress à supporter. Je me suis rendu à un point où je suis tombé dans l'alcool et les drogues douces pour me soulager de mon mal.

Il n'y a rien de plus désarmant que de ne pas savoir ce dont on souffre. Ce n'est que plus tard, après avoir eu le courage de demander de l'aide suite à une cinquième mission, que j'ai découvert que j'avais développé le syndrome de stress post-traumatique. J'étais certain d'une seule chose, c'était que je ne pouvais plus rejoindre les rangs.

QU'AVEZ-VOUS VU DE SI TROUBLANT ?

Il y a tellement de choses que les gens ne savent pas. Ce qui s'est passé en Somalie par exemple a été oublié. J'ai été témoin d'actes de racisme et de barbarie effrayants de la part de nos troupes. Je me rappelle de la fois où un de mes confrères a cruellement donné une bouteille de Tabasco à un jeune Somalien qui demandait à manger. Le pauvre s'est mis à boire la bouteille et le soldat riait éperdument en le voyant se brûler. Mais il y avait bien pire, comme des soldats qui se vantaient entre eux d'avoir tué un autre « nègre ». Je suis certain qu'il reste encore plein de corps enfouis dans le désert.

« Imaginez un instant que vous avez quitté les vôtres, le confort douillet de votre foyer et que vous vous retrouvez en pleine zone de combat. Vous vivez dans des conditions précaires en des endroits plus qu'inhospitaliers, les balles sifflent autour de vous, les bombes d'artillerie éclatent, vos copains tombent blessés, des cadavres gisent au sol. Vous devez être constamment en alerte. Votre survie en dépend. Quelques mois plus tard, une fois votre devoir accompli, vous regagnerez votre domicile et vous retrouverez l'être cher laissé derrière. Croyez-vous que tout se déroulera comme avant et que vous dormirez sur vos deux oreilles? »

Ce n'est pas seulement de la part de mes confrères soldats que j'ai été témoin d'abus, mais aussi de la part de mes supérieurs. Par exemple, en Bosnie, j'ai vu, en bordure de la route, une jeune fille âgée tout au plus de 10 ans, gravement blessée. Je passais par là pour aller porter une lettre à un camp militaire, ce qui peut bien attendre. J'ai demandé par radio la permission à mes supérieurs d'aller la porter à l'hôpital, mais on m'a ordonné d'abandonner l'enfant. Mon collègue et moi avons alors fait ce que nos consciences nous dictaient : on a désobéi. J'en ai subi les conséquences, mais j'avais le sentiment que j'avais fait quelque chose de bien.

VOTRE IMAGE DE LA VIE DE MILITAIRE ÉTAIT-ELLE LA MÊME AVANT ET APRÈS VOTRE ENRÔLEMENT ?

J'ai vite réalisé que les libertés qui sont ordinairement à la portée des Canadiens, comme la liberté d'expression, de presse et d'association, nous sont enlevées lorsqu'on s'enrôle. Je n'aurais pas pu écrire un livre lorsque j'étais toujours à l'intérieur des

Forces, comme je l'ai fait après les avoir quittées. Il y a quelques années un de mes copains l'a fait : il a écrit un livre sur la mission canadienne en Somalie. Il a été arrêté, soumis à un procès martial, détenu, mis à l'amende, et transféré de base de peur qu'il ne contamine ses confrères avec des idées de liberté.

COMMENT PERCEVEZ-VOUS LE RECRUTEMENT ?

Ça me tue de voir l'armée embaucher de jeunes gens pour les envoyer en Afghanistan d'où ils reviendront « tout croches ». Je ne veux pas que la vérité soit camouflée. Je suis révolté de voir des campagnes de recrutement qui laissent croire que dans l'armée, tout est tellement beau. Je veux briser la loi du silence, contrer la désinformation et la propagande véhiculée par le ministère de la Défense qui veut faire croire à de jeunes hommes et femmes que la profession des armes est louable, voire agréable. Tout le monde devrait savoir ce qui se trame au sein de l'armée avant de s'enrôler.

QUEL MESSAGE AVEZ-VOUS À TRANSMETTRE AUX JEUNES ADULTES QUI PENSENT À S'ENRÔLER ?

À celui qui se sent attiré par les belles promesses de l'armée, je dis : sois certain de savoir réellement dans quoi tu t'embarques. Penses-y deux fois avant de devenir militaire. Parle à un vétéran si tu veux avoir une idée claire de ce qu'on peut vivre dans l'armée, appelle-moi et je te raconterai ce que j'ai vécu et ce que les recruteurs ne disent pas.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- **TÉMOIGNAGE VIDÉO DE MARTIN PETIT :** www.AntiRecrutement.Info/?q=fr/node/21
- **SON LIVRE :** *Quand les cons sont braves. Mon parcours dans l'armée canadienne*, VLB éditeur, 2007, 258 p.
- **POUR LE CONTACTER DIRECTEMENT :** Martin.Petit@hotmail.com

« Je persiste à croire que les expériences vécues par mes compagnons et moi-même ne méritent pas d'être abandonnées aux vents de l'oubli, mais qu'elles doivent être partagées afin que moins de jeunes gens reviennent d'outre-mer détruits mentalement et physiquement. Que ceux qui partent soient proprement informés des dangers inhérents aux actions qui leur seront imposées plutôt que gavés de mensonges. »

COMBIEN COÛTE LE MILITARISME?

On peut être porté à croire que notre pays est peu impliqué dans l'industrie militaire. C'est l'image qu'on nous présente dans les médias, qui ne ratent pas une occasion de véhiculer l'impression selon laquelle « le Canada doit s'équiper d'armement plus sophistiqué pour répondre aux exigences de la communauté internationale ». Or, la réalité est tout autre¹:

DES DÉPENSES ASTRONOMIQUES

Le budget militaire canadien est de près de 19 milliards par année : c'est le 13^e plus important au monde.

Les dépenses militaires auront augmenté de 37 % entre les années financières 2000-2001 et 2009-2010.

En dollars ajustés, le budget militaire est à son plus haut point depuis la Seconde Guerre mondiale : il dépasse même le sommet atteint lors de la guerre froide.

En 2008, le gouvernement conservateur a annoncé une nouvelle hausse des dépenses, qui devrait atteindre 490 milliards au cours des 20 prochaines années.

QUE REPRÉSENTENT CES MONTANTS?

En moyenne, chaque foyer canadien débourse annuellement pour plus de 1500 dollars en impôts destinés à l'armée.

13 % de ce que la population québécoise verse à l'armée permettrait d'abolir les frais de scolarité postsecondaires dans la province.

Le coût d'un seul hélicoptère de transport de troupes de type Chinook, 111 millions, équivaut au budget de fonctionnement annuel de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le Canada a commandé 16 de ces hélicoptères en 2007.

L'achat de six frégates de type Halifax représente une dépense de 4,5 milliards. Ce montant permettrait d'abolir les frais annuels de scolarité dans toutes les universités, cégeps et collèges du Canada.

Notre avenir nous est littéralement volé : les investissements nécessaires dans les services sociaux et l'éducation, qui permettraient de rendre notre société plus équitable, ne se produisent pas : notre argent est plutôt détourné vers la guerre. C'est l'ensemble de la société d'aujourd'hui qui en paie le prix, mais surtout celle de demain ...

« Le ralentissement économique mondial n'empêchera pas les Forces canadiennes de dépenser 60 milliards pour de nouveaux équipements. »

Peter MacKay, ministre de la Défense³

1. « More Than the Cold War », Canada's military spending, Centre canadien de politiques alternatives, 2007

2. « Budget alternatif 2008 », Centre canadien de politiques alternatives, 3. Propos tenus lors d'une entrevue accordée à Canwest News Service, 11 mai 2009



Centre de ressources sur la non-violence

Le CRNV offre ses services aux écoles et organismes jeunesse pour :

- Présenter des ateliers d'éducation à la paix et à la non-violence
- Mettre en place l'exposition de toiles « Artisans de non-violence » comme outil de sensibilisation à une culture de paix

514 272-5012 — crnv@nonviolence.ca — www.nonviolence.ca

LE RECRUTEMENT DE LA JEUNESSE



Les recruteurs peinent à rencontrer leurs ambitieux objectifs. Ils doivent tout mettre en œuvre pour atteindre les cibles de plus de 13 000 nouvelles recrues par an. Le profil-type de la « clientèle » ciblée est âgée de moins de 24 ans¹: on peut donc comprendre que les écoles soient perçues comme le bassin de potentielles recrues par excellence. Dès la fin du primaire, l'armée vise à intéresser les jeunes en utilisant le mouvement des cadets. Au secondaire, les étudiants sont approchés par des recruteurs leur présentant des opportunités d'aventure. Auprès des cégépiens et des universitaires, ce sont principalement des motivations d'ordre financières qui sont mise de l'avant. Les kiosques de recrutement et de publicité militaire sont bien visibles dans nos écoles.

LE RECRUTEMENT AU SECONDAIRE

Un des rôles des écoles, peu importe le niveau d'enseignement, consiste à développer l'esprit d'analyse critique des étudiants qui les fréquentent. C'est tout le contraire d'une vitrine de promotion d'une doctrine où l'on se fait dire de quelle façon penser, quelle position adopter ou à quel dogme adhérer. Ces notions sont pourtant au cœur de la culture militaire, qui demande une obéissance sans questionnement, et c'est précisément ce que valorisent les recruteurs.

Tous s'entendent pour dire qu'il est urgent de prévenir la violence à l'école. C'est d'ailleurs ce qu'entreprend le ministère de l'Éducation du Québec avec son plan d'action *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble!* N'est-il pas contradictoire de condamner la violence dans les écoles d'un côté, et de l'autre, ouvrir les portes aux militaires qui privilégient l'utilisation de la violence sans borne pour régler des conflits?

Le recrutement en milieu scolaire représente également un problème d'ordre politique. Bien que les militaires prétendent qu'ils ne se mêlent pas de politique, c'est précisément ce qu'ils font en utilisant le conflit en Afghanistan pour convaincre les jeunes de s'enrôler. Le point de vue présenté aux jeunes par rapport aux conflits internationaux n'est aucunement impartial : les militaires ne vont jamais parler des véritables motivations économiques et stratégiques derrière l'engagement du Canada dans des conflits armés. Ils ont tout avantage à valoriser les orientations actuelles de l'armée telles qu'elles ont

été définies par nos politiciens, et ne se préoccupent guère des questions d'éthique et de légitimité. Ainsi, l'opinion que les jeunes développent par rapport à la politique internationale peut bien se retrouver influencée par ceux qui se spécialisent dans l'utilisation de la force.

Le taux de désertion a doublé entre 2000 et 2005. On remarque une hausse marquée tout juste après 2001, lorsque l'armée canadienne s'est orientée vers un rôle davantage offensif.

Les recruteurs expliquent-ils aux jeunes pourquoi tant de soldats désertent les rangs?

En plus, toute entreprise guerrière implique nécessairement un exercice de diabolisation de l'ennemi. Cette réalité est particulièrement préoccupante lorsqu'elle prend place dans les milieux scolaires. À ce niveau, on peut citer le type de vocabulaire utilisé par nos militaires : les Talibans sont qualifiés de « vermines terroristes », on décrit la région de Kandahar comme une région « infestée » de Talibans et un des objectifs de notre armée est « d'exterminer » ces êtres « infâmes »². De la même façon, on diabolise certains peuples arabes en les associant aux « États défailants » et aux « terroristes islamiques ». Cette discrimination entre en contradiction avec le rôle de socialisation des écoles, qui vise à développer chez les jeunes une ouverture et une acceptation de la diversité ethnique et religieuse.

Bien que les recruteurs s'obstinent à dire qu'ils ne font pas de politique, le métier de militaire implique toujours un engagement à servir la politique. Le jeune qui joint l'armée devient le bras armé des politiciens élus : il devient l'outil de force qui servira à mettre en œuvre leur idéologie. C'est le cas à l'intérieur même de nos frontières. Par exemple, les soldats peuvent être appelés à intervenir si le parti au pouvoir croit que l'appropriation de terres autochtones par une entreprise privée est légitime, ou s'il appréhende une agitation remettant en question sa conception de l'unité territoriale. La même logique s'applique à l'étranger: si le gouvernement en place croit aux Nations Unies, le militaire servira comme Casque bleu. Au contraire, s'il délaisse cette vision pour prioriser la conquête économique, le soldat pourra être amené à combattre en Afghanistan.

Qu'on soit en accord ou pas avec la participation de notre pays au conflit en Afghanistan, les écoles secondaires ne doivent pas servir de plate-forme à la promotion du militarisme.

QU'EST-CE QUI INCITE LES ÉTUDIANTS À S'ENRÔLER?

Les publicités visant les étudiants présentent la guerre comme un simple jeu vidéo. On les retrouve en abondance à la télévision, sur internet et même jusque dans les salles de cinéma. Comme toutes les publicités de recrutement, elles présentent de multiples promesses qui peuvent être en apparence attrayantes pour les jeunes. Ces opportunités sont-elles trop belles pour être vraies? Une analyse des messages véhiculés permet de conclure que c'est souvent le cas.

La volonté de servir son pays pour une cause noble et la perspective de participation aux missions humanitaires est partagée par plusieurs. C'est d'ailleurs ce qui est dépeint sur les publicités de recrutement : on y retrouve habituellement des images de militaires intervenant dans des missions de sauvetage lors d'inondations, de feux de forêts ou de navires en détresse en mer. Les jeunes soldats déchanteront rapidement lorsqu'ils se retrouveront en mission : ce n'est pas du sauvetage ni du maintien de la paix qui est à l'ordre du jour, mais bien un conflit sanglant.

Un bon nombre d'étudiants du secondaire rêvent de quitter les bancs d'école ne serait-ce que pour s'évader ou pour vivre de nouvelles expériences. Ils aspirent à une vie excitante telle qu'elle leur est présentée par les recruteurs. Pour ceux et celles qui

perdent l'intérêt pour l'école, l'enrôlement peut donc être perçu comme une voie de sortie par excellence. Devenir militaire leur est présenté comme un moyen facile d'accès à un bon salaire et à une grande sécurité d'emploi sans même avoir à obtenir de diplôme d'études secondaires. En effet, il n'est pas nécessaire d'avoir à cœur l'éducation pour pouvoir s'enrôler : il suffit d'avoir complété un secondaire trois et avoir atteint l'âge de 16 ans³.

Devons-nous accepter de laisser nos jeunes dans les mains de ceux dont le mandat est de les envoyer à la guerre?

En ce moment, l'armée cherche principalement à combler des postes de métiers de combat de l'armée de terre. La plupart des jeunes sans diplôme qui se feront approcher par les recruteurs se feront graduellement, souvent subtilement, orienter dans la direction qui permettra de combler ces besoins. Les jeunes qui s'enrôlent sans diplôme d'études secondaires deviennent presque inmanquablement des militaires du rang : il s'agit des soldats qui demeurent au plus bas de la hiérarchie et qui ne feront qu'exécuter des ordres en s'exposant à tous les dangers. On comprend que, n'ayant plus d'intérêt pour l'école, un jeune devienne réceptif à toute opportunité qui s'offre à lui, sans considération des contraintes éventuelles d'un engagement à long terme. C'est d'ailleurs ce que les recruteurs exploitent : ils vendent du rêve et occultent le reste. Mais les jeunes qui débordent d'enthousiasme en entrant dans l'armée déchantent rapidement. La cruelle réalité de la guerre en rattrapera quelques-uns en sol afghan, lorsqu'il sera trop tard pour faire marche arrière.

OUVRIR LA PORTE À LA MILITARISATION DES ÉCOLES

Un des principaux éléments de la stratégie de recrutement, selon le site web de l'armée, est : « l'établissement de relations efficaces et de partenariats avec des institutions d'enseignement et des conseillers en orientation » et de « positionner les Forces canadiennes comme un employeur de choix »⁴.

Ces partenariats entre les écoles publiques et l'armée semblent particulièrement développés. On retrouve dans de nombreuses écoles secondaires de l'Ontario, des « programmes d'enseignement coopératifs » de la réserve. Ces programmes

«*Nous ne sommes pas la fonction publique du Canada, nous ne sommes pas un ministère comme un autre. Nous sommes les Forces canadiennes et notre travail est d'être capable de tuer des gens.* »

-Rick Hillier, chef d'état-major de la Défense canadienne⁵

s'adressent à des jeunes de quatrième et cinquième secondaire et leur permet d'acquérir des crédits scolaires en effectuant des entraînements militaires. À Toronto, certains de ces entraînements incluent le tir à l'arme automatique. Selon un porte-parole de la réserve, le programme permet aux jeunes de « vraiment goûter à la vie militaire » et de « se renseigner au sujet des nombreuses possibilités de carrières » de l'armée⁶.

On retrouve également des programmes conçus sur mesure pour les jeunes de la fin du secondaire qui vivent des difficultés académiques. On retrouve, dans des écoles secondaires de régions économiquement défavorisées de l'Ontario, des programmes d'alternance travail-étude. Les étudiants adhérant aux programmes peuvent étudier en vue d'obtenir leur diplôme d'études secondaires tout en effectuant, à mi-temps, des entraînements militaires. Bien que les participants ne soient pas officiellement des militaires, ils sont rémunérés par l'armée pour leurs activités. Près de la frontière entre l'Ontario et le Québec, les 19 écoles de la région de Kingston sont ouvertes à ces programmes qui dispensent à la fois des crédits académiques et deux certifications de compétences militaires.

Les modèles de programme coopératif et d'alternance travail-étude ont vu le jour aux États-Unis et sont appliqués en Ontario depuis peu. L'implantation ailleurs au pays, dont au Québec, est-elle la prochaine étape? Nos commissions scolaires et nos écoles devraient-elles accepter ces initiatives?



1. « Jeunes chômeurs recherchés ». La Presse, 21 août 2007
2. Propos du le chef d'état major lors de l'invasion de l'Afghanistan, « Detestable Murderers and Scumbags: Making Sense of Canada's Deployment in Afghanistan », *Briarpatch magazine*, 5 décembre 2005
3. *L'âge minimum pour s'enrôler dans la réserve comme soldat ou comme élève-officier au collège militaire est de 16 ans, alors que l'âge requis pour s'enrôler comme militaire du rang dans l'armée régulière est de 17 ans.*
4. Site web de l'armée, www.cmp-cpm.forces.gc.ca/pd/hrs-smr/hrs-smr-01/hrs-smr-2020-10-fra.asp
5. « Outspoken general bows out with no regrets », *Globe and mail*, 15 juillet 2005, [traduction libre]
6. Site web de l'armée, www.dnd.ca/site/commun/ml-fe/article-fra.asp?id=5244
7. Propos cités dans *Veritas*, La revue du club des collèges Militaires Royaux du Canada. Juillet 2007

«*Malgré nos simulations de morts et de blessés durant les exercices, rien ne prépare complètement les leaders de combat pour le jour où ils rencontreront pour la première fois plus de 30 soldats blessés, mourants ou morts. [...] Seul l'endurcissement mental et une inculcation de la culture du guerrier peuvent à peine préparer nos jeunes officiers à faire face à la perte d'hommes au combat.* »

Un officier de commandement en Afghanistan⁷

LE RECRUTEMENT AU CÉGEP ET À L'UNIVERSITÉ

L'ÉDUCATION SUBVENTIONNÉE

Alors que les études postsecondaires coûtent de plus en plus cher, la perspective d'une formation entièrement payée par le gouvernement représente de plus en plus d'attrait pour les jeunes adultes qui veulent compléter leurs études. Profiter de l'état de précarité financière croissant des étudiants pour les aiguiller vers l'armée, c'est ce qu'on appelle la conscription par la pauvreté.

Est-ce normal que l'option la plus aisée pour avoir accès à l'éducation soit de joindre l'armée? Dans le domaine civil, c'est la précarité, l'endettement ou même l'abandon des études pour des raisons financières qui sont de mise.

MILITAIRE À TEMPS PARTIEL

Les réservistes se voient offrir un emploi à temps partiel, un emploi d'été garanti et le remboursement d'une partie de leurs frais de scolarité en échange d'une formation de combattant. Ceux qui s'engagent comme réservistes le font en croyant qu'ils n'auront pas à combattre s'ils ne se portent pas volontaires. Il y a à peine dix ans, aucun réserviste ne croyait être obligé de se retrouver en zone de combat. Or, ce n'est plus le cas aujourd'hui : près de 20 % des soldats déployés à Kandahar sont réservistes. Même un réserviste peut être déployé contre son gré en tout temps.

LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL

Les étudiants du niveau postsecondaire qui s'enrôlent dans l'armée régulière deviennent généralement des officiers ayant acquis une profession bien précise plutôt que des militaires du rang. Une importante proportion de professionnels, qu'ils soient médecins, ingénieurs, informaticiens ou d'un tout autre domaine, sont recrutés à la sortie du secondaire ou au cégep et sont ensuite formés à l'intérieur même des structures de l'armée.

L'armée exige qu'ils s'engagent pour plusieurs années à la suite de l'obtention de leur diplôme, question de rentabiliser son investissement. La période d'engagement minimale varie selon les professions et atteint fréquemment une période de neuf ans. Quand on signe un contrat d'engagement à long terme, il est possible de constater en cours de route que la situation est bien différente de ce qu'on avait imaginée au départ. À cette affirmation,

les recruteurs répondent qu'il est possible de se désengager au début de sa formation. Il y a pourtant des nuances.

Les élèves-officiers disposent d'une courte période après leur enrôlement, pouvant atteindre quelques mois, pour quitter le Collège militaire et renoncer à leur engagement. Ceux qui le font seront contraints de rembourser l'entièreté de ce qu'ils ont coûté à l'armée : coûts de subsistance et de scolarité. Ainsi, quelqu'un qui étudie dans l'armée pour éviter de s'endetter et qui réalise au cours de la première année que son cheminement d'étude ne lui convient pas devra rembourser plus d'une dizaine de milliers de dollars. Finalement, il se retrouvera bien plus endetté que s'il avait étudié au civil.

Contrairement à ce qu'on laisse entendre, détenir un diplôme ne nous libère pas de l'obligation d'être un jour déployé sur le champ de bataille et de mettre sa vie en péril. Tous les militaires, quel que soit leur rôle, doivent suivre le cours de recrues, qui inclut le maniement des armes. Une fois le diplôme obtenu, un grand nombre de diplômés seront appelés à travailler périodiquement à l'extérieur des bases sécurisées.

LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

Les étudiants en voie d'obtenir leur diplôme collégial technique ou universitaire ne sont pas non plus protégés de la sollicitation de l'armée. Il en est de même pour les diplômés de formation professionnelle pour les métiers les plus recherchés. Les recruteurs leur vendent l'accès facile à un emploi bien payé leur permettant de rembourser rapidement leurs dettes et d'alléchantes primes lors d'un engagement à long terme.

Un diplôme postsecondaire est un atout permettant d'avoir accès à un niveau de vie confortable et à occuper un emploi stimulant et à contribuer à l'épanouissement de notre société. C'est cette même société qui a investi dans l'éducation et qui en espère des retombées collectives. Est-ce moral de faire le choix de s'impliquer dans des entreprises guerrières qui dilapident les ressources publiques en plus de semer le chaos dans d'autres sociétés?

« Les réservistes prennent du galon », Le Devoir, 19 janvier 2008

DU RECRUTEMENT AU PRIMAIRE?

Il y a un âge où les enfants peuvent être facilement impressionnés, où la construction de leur personnalité est facilement influençable et où il n'est pas toujours possible de discerner clairement la réalité de la fiction. C'est ce que les compagnies de marketing ont compris, tout comme notre gouvernement qui a réagi en encadrant la publicité s'adressant aux enfants. Par contre, les portes demeurent ouvertes à la promotion de l'armée dans de nombreuses écoles primaires du Québec.

Certains enseignants du primaire, et même parfois des directions d'école et des conseils d'établissements, permettent la visite de militaires en uniforme dans leur école. Ces invités sont alors dépeints comme des artisans de paix et on leur donne l'occasion de présenter leur vision du conflit en Afghanistan et le rôle qu'ils y occupent.



pour souligner le jour du Souvenir (11 novembre) ou encore la Journée internationale de la paix (21 septembre) auxquelles participent des soldats de l'unité de Réserve locale.

Par ailleurs, on retrouve des campagnes d'écriture de lettres d'appui aux militaires en Afghanistan sont organisées dans de nombreuses écoles, habituellement dans les semaines précédant Noël. On retrouve également dans plusieurs écoles des activités annuelles organisées



Évidemment, de nombreux enfants ressortent de cette expérience en percevant les militaires comme des héros et des modèles à suivre. Cette impression de jeunesse jouera forcément un rôle lorsque, arrivés à l'école secondaire, ces mêmes jeunes seront sollicités à s'enrôler. L'appel du général Hillier selon lequel « *Le recrutement est l'affaire de tout le monde* » et que tous les militaires doivent recruter dans leur communauté va très loin.

DES ENFANTS DE NEUF ANS DANS LA MIRE DES RECRUTEURS?

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'armée sollicite des enfants aussi jeunes pour son programme d'intéressement à la ligue navale des cadets. Il s'agit d'un programme spécialement conçu pour les 9 à 12 ans où l'on retrouve une panoplie d'exercices d'initiation à la vie de cadets. L'objectif est évidemment d'inciter les participants à rejoindre les cadets et, par la suite, l'armée.

À quand le recrutement militaire dans les classes de maternelle ?

À TOUS LES PACIFISTES ET PROFESSEURS DE THÉÂTRE !



La pièce de théâtre *Samuel s'en va en guerre* est un excellent moyen de susciter des échanges sur le recrutement militaire, et les enjeux de guerre et de paix avec des étudiants du secondaire. L'histoire se déroule dans le salon d'une famille québécoise où une Mémé Déchaînée vient mettre son grain de sel.

Le texte est disponible à : www.nonviolence.ca
Un enregistrement de la pièce (30 minutes) est également disponible en écrivant à : info@margueritesoleil.com

UNE OEUVRE DE L'AUTEURE ET COMPOSITEURE MARGUERITE BILODEAU, MÉDAILLÉE DE LA PAIX DU YMCA

LES CADETS DE L'ARMÉE

Dès la fin de l'école primaire, à l'âge de 12 ans, vos enfants peuvent être approchés par un recruteur des Cadets royaux de l'armée canadienne. Il leur fera miroiter la chance de se faire de nouveaux amis, de vivre une expérience d'aventure et de voyager. À travers le Canada, ce sont 50 000 jeunes qui sont embrigadés dans les corps de cadets de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou de la marine. L'État canadien investit annuellement dans les cadets plus de 200 millions par l'entremise du budget du ministère de la Défense.

Le jeune cadet, en uniforme militaire, côtoie, à chaque semaine, des instructeurs formés par l'armée. Leurs parents peuvent voir d'un bon oeil la régularité des activités, la possibilité de camps de fin de semaine et l'accès à des camps d'été sur les bases militaires. De surcroît, ils n'ont pas à déboursier un sou et leur jeune peut même recevoir une prime de 500 à 1000 dollars à la fin d'un camp d'été. On peut donc comprendre que ces perspectives puissent être particulièrement attrayantes pour les familles démunies. Il est en effet difficile pour un parent de refuser à son fils ou à sa fille de 14 ans la possibilité d'activités régulières et de voyages gratuits ou de dire non à la possibilité de participer à un camp d'été rémunéré à Banff ou en Allemagne. C'est

pourtant dans ce contexte que les jeunes sont exposés à une gamme d'outils militaires.

Au cours des entraînements, on conditionne les cadets à l'obéissance au doigt et à l'oeil, c'est-à-dire au « drill », comme il est nécessaire de le faire dans la hiérarchie militaire. Ils reçoivent des formations de survie en forêt, en premiers soins et en topographie, toutes les fonctions indispensables à la survie d'un fantassin au combat.

Le développement des habiletés de tir à la carabine fait partie des compétences de base qui sont transmises aux participants dès l'âge de 13 ans. Ils apprennent d'abord à tirer avec des carabines à air comprimé et ensuite avec d'autres armes plus puissantes. Lorsqu'ils atteignent 14 ans, les cadets de l'armée de terre participant aux camps d'été peuvent même tirer à balles réelles avec une arme automatique C-7, soit exactement le même type d'arme utilisé par les militaires en Afghanistan.

« *Savoir manipuler une arme fait partie des choses qui font des cadets de meilleurs citoyens.* »

*Major Carlo De Ciccio,
officier des affaires publiques des cadets au Québec¹*



Camps d'été de 2006 des cadets sur la base de Valcartier, près de Québec: www.armycadethistory.com

Le fonctionnement des cadets de l'armée est un calque de celui d'une unité de Réserve : les jeunes qui ont fréquenté les cadets sont déjà parfaitement conditionnés aux horaires et au fonctionnement de ce qu'on appelle dans l'armée de terre une « unité de milice ». À ce niveau, les jeunes sont déjà familiers avec la plupart des notions de base connexes au combat. Il ne leur reste qu'à assimiler les notions de combat pour être opérationnels et mobilisables. D'ailleurs, les nouvelles recrues de la Réserve qui ont fait un passage de deux ans ou plus dans les cadets se voient automatiquement accorder une reconnaissance de leurs acquis se traduisant par l'attribution d'une demi-année d'expérience à leur échelle salariale.



Camps d'été 2006, des cadets sur la base de Valcartier : www.armycadethistory.com

Selon le manuel de référence de la Ligue des cadets, l'organisation a pour but de « développer chez les jeunes l'esprit de civisme et les qualités de chef, de promouvoir le conditionnement physique et de stimuler l'intérêt des jeunes pour les activités terrestres, navales et aériennes des Forces canadiennes. »

Certains intervenants en milieu jeunesse orientent des jeunes qui sont turbulents ou qui vivent dans un environnement familial problématique vers les cadets de l'armée. Ils perçoivent cette voie comme un moyen d'aider les jeunes : la croyance est souvent que la discipline et l'entraînement militaire canaliseront leur énergie vers un usage constructif et leur évitera de sombrer dans la délinquance. Est-ce réellement de la discipline que l'on transmet aux jeunes, ou est-ce plutôt un conditionnement à la soumission?

La Défense nationale s'obstine à dire que le mouvement des cadets n'est pas un outil de recrutement. Pourtant, il ne finance sans doute pas ces activités jeunesse de façon désintéressée. Combien de

cadets se retrouvent dans l'armée lorsqu'ils atteignent l'âge adulte? Les officiers des affaires publiques refusent de dévoiler le nombre, « pour ne pas présenter les cadets comme un moyen de recrutement pour l'armée ». On peut toutefois obtenir des indices en consultant les chiffres officiels de la Grande Bretagne (dont la structure militaire est similaire à la nôtre) : 46 % des officiers en service dans l'armée de terre britannique se sont enrôlés comme cadets durant leur jeunesse. Si les militaires refusent de divulguer la proportion des cadets qui se retrouvent dans l'armée, est-ce parce qu'il s'agit effectivement d'un moyen efficace de recrutement qu'ils ont avantage à dissimuler?

1. « Dès que je le peux, je m'enrôle », *La Presse*, 21 juillet 2009

Le mouvement des cadets se présente de plus en plus comme une simple école de leadership, de confiance en soi et de citoyenneté. Si tel était le cas et s'il n'y avait vraiment aucun lien avec le recrutement militaire, il faudrait en conclure qu'en plus de son mandat de former des soldats, l'armée a également celui de former de meilleurs citoyens. Surprenant, puisque en principe, cette mission doit relever du ministère de l'Éducation et non du ministère de la Défense. Devons-nous conclure à la faillite de ces institutions, qui auraient besoin de l'assistance de l'armée?

LES ALTERNATIVES AUX MOUVEMENTS MILITAIRES

LES ALTERNATIVES AUX CADETS

LES MOUVEMENTS JEUNESSE

Plusieurs de nos jeunes sont attirés par les gangs de rue. La précarité économique et la déscolarisation jouent un rôle central dans la dérive vers la criminalité des jeunes de 13 à 20 ans. Les gains immédiats reliés à la criminalité en termes d'argent, de reconnaissance, de pouvoir et de protection peuvent alors s'avérer dominants. La lutte contre les gangs de rues, c'est avant tout une lutte contre la perception d'un avenir sans opportunités. C'est la lutte contre un modèle familial en difficulté qui n'offre pas un milieu favorisant le développement du plein potentiel des enfants.

Lutter contre le désarroi et la délinquance qui peut y être associée passe avant tout par la prévention. Ne pas laisser les jeunes à eux-mêmes à la fin des cours mais leur offrir une multitude d'activités stimulantes ainsi que leur donner l'occasion de se dépasser et de se faire des amis dans un milieu bien encadré, permet d'éviter qu'ils traînent dans les rues et se tournent vers la délinquance.

Est-il normal que la principale activité de formation parascolaire accessible aux familles à faible revenu soit un mécanisme d'intéressement à l'armée, les cadets? L'organisation militaire peut-elle rester la seule « voie de sortie » offerte à nos jeunes?

Il existe de nombreux organismes civils offrant une réelle voie alternative, tels que les maisons de jeunes, le mouvement scout et de nombreux autres organismes d'éducation jeunesse. On retrouve également les organisations de loisirs sportifs et artistiques pour les jeunes, dont la structure est déjà bien connue.

La diversité des services et activités offerts par le Réseau des maisons de jeunes du Québec peut contribuer à offrir un milieu de vie stimulant, ce qui est particulièrement important pour les jeunes vivant des situations familiales difficiles. Ces lieux privilégiés doivent être valorisés afin qu'ils puissent continuer à offrir une grande diversité de services et favoriser le développement de liens solides entre les jeunes. Ces maisons sont déjà en voie de deve-

nir une porte d'entrée vers les multiples ramifications des services de soutien (sports, loisirs et services sociaux).

Les municipalités du Québec supportent déjà les maisons de jeunes. Jusqu'à récemment, elles offraient également des services de camps de jour gratuits avant de céder l'initiative au secteur privé, qui a imposé une barrière financière importante à leur accessibilité en les commercialisant. Alors que le gouvernement provincial soutient financièrement un réseau d'organismes communautaires centrés vers les jeunes, le fédéral se limite à offrir un seul mouvement jeunesse gratuit, celui des cadets. À l'ère des camps de jour de plus en plus coûteux, on doit sérieusement remettre en question le fait que les seules opportunités de camps d'été gratuits, très attirants pour les familles démunies, aient pour but d'intéresser les jeunes à l'armée.

Le Mouvement scout représente également une base solide, plus que centenaire, sur laquelle construire une voie d'action jeunesse pour la paix. Cet organisme jeunesse valorise l'ancrage des jeunes dans leurs valeurs culturelles, l'ouverture à la différence, la responsabilisation et le respect de l'environnement et service citoyen. On peut croire que s'il n'y avait pas ce déséquilibre de ressources entre le Mouvement scout et celui des cadets, l'initiation au militarisme qu'est le mouvement des cadets sombrerait dans la désuétude.

Imaginez nos maisons de jeunes ou nos organismes jeunesse recevant 200 millions par année du fédéral, l'équivalent de ce que reçoivent les cadets. On peut facilement imaginer l'implantation d'une foule d'activités gratuites pour nos jeunes avec ce budget. Ce serait là un pas important pour offrir un milieu stimulant et bien encadré pour les jeunes à l'extérieur de l'école.

Effectuons un véritable choix de société, celui de promouvoir une culture de la paix en valorisant les organisations civiles qui impliquent les jeunes dans leur communauté.

L'ÉDUCATION À LA PAIX AU SEIN DU MOUVEMENT SCOUT

PAR DOMINIC SIMARD, ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

J'avais 8 ans et mon nom figurait déjà sur une liste d'attente : celle du 118^e groupe scout de Pintendre (Lévis). J'attendais impatiemment de rejoindre une communauté de jeunes cherchant, tout comme moi, l'aventure et l'action. Après quelques années de scoutisme, un voisin m'aborda et me dit : « Pourquoi ne viens-tu pas chez les cadets, tu connaîtras l'aventure, la vraie ». Après tout, y a-t-il vraiment une différence entre les scouts et les cadets ?

Vingt ans plus tard, je suis toujours scout et de plus en plus fier de l'être : c'est qu'après de nombreuses années passées dans ce mouvement en tant que jeune et comme bénévole, je peux affirmer avec certitude que le scoutisme constitue un des plus beaux réseaux jeunesse et l'alternative par excellence à l'institution jeunesse militaire que sont les cadets de l'armée. Cette certitude provient d'une recherche universitaire de trois ans, un mémoire de maîtrise abordant de front la notion d'éducation à la paix au sein du mouvement scout¹. Elle m'a conduit à participer au rassemblement *Jamboree* mondial marquant le centenaire du mouvement scout : 40 000 scouts de 156 pays qui se sont réunis en Angleterre en 2007.

C'est là que j'ai redécouvert l'immensité de son potentiel d'éducation à la paix, transmis aux jeunes à travers l'expérience de la vie en plein air, l'apprentissage de la coopération, des responsabilités, du leadership social et par-dessus tout, de l'engagement envers un code de valeurs partagé au-delà des frontières nationales et culturelles².



Après de multiples entrevues et analyses, j'ai identifié la caractéristique du code de valeurs scout qui semblait être la plus importante : la notion du devoir envers les autres. La pratique de la « Bonne action » illustre très bien cet idéal recherché par le scout. Il s'agit d'un des procédés pédagogiques qui vise le développement de la volonté de mettre à contribution le meilleur de soi-même pour sa communauté. C'est ainsi que l'apprentissage de la res-

ponsabilité envers autrui s'acquiert de façon quasi naturelle, au fur et à mesure qu'un jeune progresse et développe son potentiel avec le soutien d'adultes désireux et capables de mener à bien leur rôle éducatif.

Quiconque s'intéresse aux origines du scoutisme arrivera vite à la conclusion suivante : la vie de son fondateur, Baden-Powell, a eu une influence majeure sur la méthode et les idéaux scouts tels qu'on les connaît aujourd'hui. On peut se demander comment, ayant passé la moitié de sa vie au sein de l'armée anglaise, Baden-Powell a décidé de fonder un mouvement de jeunes prônant la paix et la solidarité entre les peuples. On constate que cet homme, un général respecté et décoré des plus hautes distinctions militaires, a lui-même été profondément choqué par les horreurs de la Première Guerre mondiale.

C'est ainsi qu'il a consolidé son idée du scoutisme, perçue comme le ferment d'une paix sociale à venir, une paix basée sur l'engagement civique et la bonne volonté³. Les philosophies qui se retrouvent dans le mouvement concernent avant tout la vaillance, le courage, la courtoisie, le dépassement de soi, l'honneur et le sens du devoir.

En matière d'éducation à la paix et à l'engagement citoyen, le modèle scout a fait ses preuves. Au Québec, il se révèle de plus en plus compatible avec les nouvelles approches pédagogiques des milieux scolaires actuels, en particulier celles des Établissements Verts Brundtland. Puisqu'il porte en lui tous les éléments permet-

tant de créer les conditions de la non-violence, le Mouvement scout constitue non seulement une alternative des plus efficaces pour contrer la militarisation des jeunes, mais propose par-dessus tout une méthode d'éducation qui pourrait inspirer grandement tous ceux qui rêvent à la mise en place d'un éventuel *service civil pour la paix*, pour et par les jeunes.

1. Il est possible d'obtenir une copie du mémoire de maîtrise sur le scoutisme

LES ALTERNATIVES À LA RÉSERVE

LE SERVICE COMMUNAUTAIRE

Vivre l'aventure et contribuer à un réel projet humanitaire est possible dans le domaine civil. On retrouve de nombreux organismes de service civil volontaire tels que Jeunesse Canada Monde, Katimavik, Québec sans frontières et Chantiers Jeunesse. Ces organismes financés par le gouvernement fédéral permettent aux participants, tant au pays qu'ailleurs dans le monde, de maîtriser des apprentissages favorisant le développement du sens des responsabilités et de communauté.

Il est primordial de promouvoir davantage ces organisations afin que les jeunes soient plus portés à considérer les opportunités qu'elles offrent. Ce geste pourrait fournir à un plus grand nombre de gens la possibilité de vivre, à une période déterminante de leur vie, une expérience formatrice qui bénéficie à la société entière.

L'armée offre actuellement une voie dorée en rémunérant ceux qui joignent la Réserve pour vivre des expériences de voyage et de découverte. Pourquoi ne pas offrir des conditions similaires à ceux qui s'engagent à servir la société par des voies civiles?



UN MODÈLE À SUIVRE : LE SERVICE CIVIL

Il existe un bon nombre d'organisations bien implantées qui offrent actuellement des options alternatives à la Réserve (voir p.26). Par contre, on retrouve une nécessité de consolider ces organisations, d'approfondir davantage la portée de leurs initiatives et de les étendre à de nouveaux secteurs d'activité. De nombreux pays européens ont fait le choix de combler ces besoins et il serait tout à fait bénéfique pour notre société de faire de même.

Notre société fait face à d'importants défis environnementaux et sociaux. On retrouve déjà plus de 150 municipalités dévalorisées, qui ne sont pas en mesure d'offrir des services de base à sa population tels que les services d'incendie et d'urgence médicale adéquate et l'intervention en cas de sinistres. Il est préoccupant de voir le gouvernement fédéral investir des dizaines de milliards par année dans une structure de sécurité axée vers la menace terroriste, alors qu'elle laisse de côté la plupart des besoins sécuritaires criants de nombreuses régions éloignées du pays.

La Réserve permet d'intéresser les jeunes au métier de militaire par des emplois à temps partiel. Elle repré-

sente également un bassin de gens qualifiés et mobilisables en cas de crise. De nombreux réservistes développent un intérêt envers un métier spécialisé lors de leur emploi à temps partiel pour la réserve et s'engagent par la suite dans l'armée régulière pour apprendre le métier qui les intéresse. Le développement d'une structure non-militaire, le service civil, représente une voie alternative à exploiter. Les jeunes adultes devraient pouvoir participer à un service civil permettant d'offrir un soutien aux autorités publiques en cas de catastrophes naturelles ou sociales.

De multiples paliers de services gouvernementaux bénéficieraient d'une telle structure intéressant les jeunes à servir leur communauté. Selon un modèle similaire à celui de la Réserve, il serait tout à fait pertinent de mettre en place un service civil qui permettrait à la fois d'intéresser les jeunes à servir leur communauté et de former un bassin de gens qualifiés et mobilisables en cas de sinistre. On parle ici d'une initiation à un grand nombre de carrières où la notion de service est fondamentale : dans les milieux de la santé, de l'enseignement, de services d'incendie, de la préservation des ressources naturelles, etc. De nombreux services publics ont besoin de main-d'œuvre dévouée et sensible à la notion de service mise de l'avant par les mouvements jeunesse. Le concept du service civil a déjà été mis en pratique avec efficacité dans plusieurs pays européens, dont la Suisse, l'Italie et l'Allemagne.

Tout comme en Europe, on pourrait par exemple retrouver chez nous des organisations de service civil oeuvrant dans le secteur de la santé dans lesquels les jeunes adultes pourraient acquérir à temps partiel une certification de premiers répondants en cas d'urgence médicale. Dans les régions côtières, on pourrait retrouver des assistants à la Garde côtière qui assisteraient les équipes de recherche et sauvetage. Dans d'autres secteurs, on retrouverait des gens formés pour porter assistance aux sinistrés d'incendie. Les possibilités sont multiples.

La paix ne se résume pas à la simple absence de guerre. Il s'agit plutôt de mettre en place les conditions socio-économiques favorables au développement de l'équité et de la justice pour prévenir l'émergence de conflits. Tout comme la guerre se prépare, la paix doit être préparée, organisée et structurée. Les opportunités de carrières civiles pour la paix sont nombreuses et des plus stimulantes.

LES ALTERNATIVES À L'ARMÉE

L'ENGAGEMENT POUR LA PAIX

LES PROFESSIONNELS

SANS FRONTIÈRES

On retrouve au Québec des bureaux d'une multitude d'organisations internationales de professionnels « sans frontières ». Ce sont des associations indépendantes des gouvernements qui regroupent des gens dont l'expertise contribue, sous diverses facettes, à la prévention des conflits. Après tout, prévenir les conflits revient à assurer des conditions socio-économiques décentes à une population et à favoriser des relations harmonieuses entre les habitants d'une même région. La nécessité d'offrir des soins de santé et d'éducation à ceux qui n'y ont pas accès, d'assister les populations locales dans l'amélioration des infrastructures et d'offrir des conditions favorables au dialogue entre les différents acteurs d'une même région (groupes ethniques ou religieux par exemple) n'est plus à prouver.

Il y a nécessité de déployer des gens qualifiés pour palier à ces besoins, que ce soit des médecins, infirmiers ou autres professionnels de la santé, des enseignants, des ingénieurs, des journalistes, des avocats et des pilotes d'avion permettant de se rendre dans des régions reculées. C'est précisément le rôle des « professionnels sans frontières ». Ceux qui s'y impliquent sont habituellement des gens qui prennent une pause de quelques mois ou de quelques années durant leur carrière, ou encore des gens qui y consacrent leur vie en recevant une compensation financière grâce aux dons reçus par les organismes.



L'ACCOMPAGNEMENT INTERNATIONAL

Les initiatives canadiennes sont pionnières dans le domaine de l'accompagnement de personnes menacées à l'étranger. L'accompagnement international consiste à assurer la présence protectrice d'un observateur international bien visible auprès de militants pour les droits humains de pays en développement et dont la sécurité est en danger. L'objectif est d'éviter que des personnes qui se battent pour leurs droits (que ce soit les droits des autochtones, des femmes, des ouvriers ou de n'importe quel groupe discriminé dans leur région) abandonnent leur lutte par peur de représailles extrajudiciaires et de menaces portées à leur endroit. Les bénévoles de ces organisations accompagnent physiquement les militants menacés en informant la communauté internationale de leur engagement. C'est un moyen de faire entendre les revendications de populations civiles marginalisées dans des régions en conflit.

L'accompagnement international est pratiqué par de nombreuses organisations impliquant des Québécois et des Canadiens, dont *Nonviolent Peaceforce*, les Brigades de paix internationales et le Projet accompagnement Québec-Guatemala.

Les organismes d'accompagnement international et les organisations professionnelles « sans frontières » offrent de nombreuses alternatives viables à l'engagement militaire pour ceux qui désirent réellement travailler pour la paix. Les perspectives d'intervention citoyenne et de construction de structures de paix n'ont jamais été aussi diversifiées et concrètes.

BÂTIR UN RÉSEAU JEUNESSE POUR LA PAIX

Il existe un réseau bien établi de certification d'organisations oeuvrant à l'éducation à la paix : celui des Établissements Verts Brundtland (EVB). L'organisation fait un travail remarquable pour établir les bases d'un mouvement jeunesse axé sur la justice sociale et la construction d'un véritable soutien aux efforts communautaires d'éducation jeunesse. Les EVB se concentrent actuellement dans les milieux scolaires et s'élargissent progressivement vers d'autres secteurs d'activité : de nombreux organismes jeunesse s'intéressent d'ailleurs aux valeurs EVB et à l'obtention d'une telle accréditation. Le développement du réseau dans le domaine communautaire représente une formidable opportunité de promouvoir les initiatives de paix.

LA CAMPAGNE ANTI-RECRUTEMENT

Mettre un frein au recrutement militaire dans les écoles, c'est avant tout un moyen d'éviter que des vies soient détruites inutilement suite à un enrôlement basé sur des mensonges et la manipulation. Participer à la campagne anti-recrutement, c'est refuser de sacrifier sa vie ou sa santé (autant physique que psychologique) pour des guerres qui ne profitent qu'aux pétrolières et aux marchands de canons et à leurs puissants lobbies.

OPÉRATION OBJECTION

Une campagne pan-canadienne d'opposition au recrutement militaire a été lancée par les étudiants en 2006 sous le nom d'Opération Objection. Elle vise à informer la population étudiante sur les réalités de l'engagement militaire et à mettre un terme au recrutement dans nos écoles. Au Québec, la campagne a permis de limiter significativement la présence des recruteurs dans les institutions d'éducation postsecondaire.

Les associations étudiantes participant à la campagne le font de manière démocratique. C'est suite à un positionnement de leurs membres en assemblée générale qu'elles entreprennent les actions nécessaires pour mettre un terme à la présence des recruteurs et à leur publicité sur leur campus. Depuis le début de ces initiatives, la totalité des assemblées générales étudiantes francophones où un tel positionnement a été proposé l'a adopté. C'est le cas de 25 associations collégiales et universitaires à travers le Québec.

Suite à cette adoption, les associations étudiantes présentent leur prise de position à l'administration de leur établissement et lui demandent de respecter la volonté exprimée par leurs membres en interdisant la présence des recruteurs et leur publicité. Bien que cette approche soit suffisante sur certains



Manifestation théâtrale contre la visite du collège militaire au cégep de Ste-Foy

campus, des démarches supplémentaires sont habituellement nécessaires. En effet, les administrations refusent habituellement de respecter la volonté exprimée démocratiquement par les étudiants. Devant l'impossibilité d'obtenir une interdiction, la stratégie alternative est de rendre inefficaces les kiosques de recrutement et de faire en sorte que l'armée elle-même décide de renoncer à ses visites.

Les étudiants poursuivent alors leurs démarches en organisant une variété de manifestations pacifiques lors des événements de recrutement pour faire comprendre explicitement aux militaires qu'ils ne sont pas les bienvenus. Dans plusieurs cas, le message se fait entendre et les recruteurs démontent prématurément leur kiosque face à la mobilisation étudiante. Ces moyens se sont avérés efficaces : les recruteurs ont cessé de se présenter dans de multiples cégeps à travers le Québec.

Bien que fructueuses, ces démarches nécessitent une grande quantité d'énergie de la part des militants étudiants, et elles sont à recommencer à chaque événement de recrutement. Une démarche plus durable, menant à l'interdiction systématique des visites des militaires dans nos écoles publiques est donc souhaitable. L'appui des syndicats d'enseignants est un atout important pour y arriver.

L'armée canadienne dispose de centaines d'employés et de dizaines de millions de dollars exclusivement pour recruter la jeunesse. Au contraire, les initiatives étudiantes contre la présence militaire sur leur campus disposent de moyens très limités. C'est pourquoi les étudiants ont besoin d'appui. Un soutien financier est essentiel pour permettre à la campagne de progresser. La campagne engendre de nombreux frais (impression de matériel d'information, télécommunication et de déplacement) qui ne peuvent être assumés en entier par les organismes bénévoles qui en assurent la coordination. Ce sont les contributions individuelles de ceux qui sont préoccupés par le recrutement de la jeunesse et des syndicats enseignants qui permettent à la campagne de poursuivre ses activités. C'est en unissant nos efforts que nous pouvons démilitariser nos écoles.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE,

VISITEZ:

WWW.ANTIRECRUTEMENT.INFO

OU ÉCRIVEZ À:

INFO@ANTIRECRUTEMENT.INFO



Prestation artistique lors d'une manifestation devant le centre de recrutement de Montréal

« **Agir ensemble pour prévenir** »



Organisme à but non lucratif avec expertise en
Prévention de la violence
Éducation aux médias
Éducation à la paix

Mobilisez votre milieu grâce au

**DÉFI 10 JOURS
 SANS ÉCRANS**

Un projet intégrateur permettant
 de réduire la violence physique et verbale
 et d'améliorer la qualité de vie
 En impliquant vos élèves et leurs parents
 DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Nous pouvons vous aider à établir
 le portrait précis de la violence
 dans votre école
www.edupax.org
Jbrodeur@edupax.org
 819 379-2132

TROUSSE D'OUTILS

GUIDE POUR ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS CONSIDÉRANT JOINDRE L'ARMÉE

La signature du contrat d'enrôlement implique des engagements légaux sérieux dont on doit analyser les conséquences avant de signer. Le contrat est disponible sur : www.AntiRecrutement.Info/files/contrat_armee_canadienne.pdf.

Le document est difficilement compréhensible : prends le temps de bien le lire et de demander l'assistance d'un proche ou même d'un conseiller juridique si tu veux bien le comprendre. Il est également conseillé de discuter avec un ancien militaire pour considérer un point de vue différent de ce qui est présenté par les recruteurs (voir page 8).

DES PISTES DE RÉFLEXION...

L'enrôlement militaire est-il fait pour moi?
Quels en sont les avantages et les inconvénients?

Qu'est-ce que j'attends d'une carrière militaire? Ces attentes sont-elles réalistes?

Serais-je capable de demeurer dans l'armée si je réalise que ce n'est pas ce que j'avais imaginé au départ?

Suis-je prêt à me retrouver dans une situation de « tuer ou d'être tué »?

Qu'est-ce que je considère être les véritables objectifs des guerres menées conjointement par le Canada et les États-Unis?

Suis-je prêt à me soumettre à la hiérarchie militaire et à me faire dire comment agir?

Est-ce que je comprends tous les termes légaux utilisés du contrat? Est-ce que l'armée a avantage à le rendre aussi complexe?

Suis-je prêt à devoir participer à une guerre à n'importe quel moment?

DES CONSEILS À SUIVRE LORS D'UNE RENCONTRE AVEC UN RECRUTEUR

-**SOIS ACCOMPAGNÉ** d'un ami ou d'un parent qui te servira de témoin. Un accompagnateur peut t'aider à déchiffrer les différentes avenues possibles et t'aider à te défendre advenant une différence importante entre ce qui t'a été promis et les conditions d'engagement qui te sont proposées par la suite.

-**NE DISSIMULE AUCUNE INFORMATION**, que ce soit un antécédent criminel, un problème de santé ou toute autre élément. Si un jour tu te retrouves dans une situation problématique à cause d'une omission lors de l'enrôlement, ce n'est pas le recruteur qui sera considéré comme fautif, mais uniquement toi.

-**AVANT DE SIGNER, DEMANDE À OBTENIR UNE COPIE** de tout document qui t'es présenté afin de pouvoir le relire à la maison et décider de façon éclairée si tu veux vraiment signer. Le recruteur a l'obligation de t'en remettre une copie sans condition.

-**DEMANDE QUE TOUTE PROMESSE SOIT INSCRITE AU CONTRAT** avant de signer. Les promesses verbales sont impossibles à défendre.

- **NE TE SENS PAS OBLIGÉ DE FAIRE QUOI QUE CE SOIT**, personne ne peut te donner d'ordre. Tant que tu n'as pas signé le contrat d'engagement, tu n'es pas soumis à la loi sur la Défense nationale.

LES CONTRAINTES À ÉVALUER AVANT DE S'ENRÔLER

Ce que disent les recruteurs	Ce que l'on doit savoir
Un emploi hors de l'ordinaire, rempli de défis	On n'est pas embauché dans l'armée, on s'enrôle, et on n'en sort pas facilement. La durée minimale d'engagement est de 3 à 9 ans (selon le métier) et il est très difficile d'en sortir avant la fin du contrat (sous peine d'emprisonnement). Même après son service, on peut être remobilisé en tout temps.
Une occasion de servir son pays	L'enrôlement est un engagement sans contrepartie : on s'engage à tout et l'État ne s'engage à rien. Le contrat d'engagement (70 pages), est difficilement compréhensible pour quiconque n'a pas une formation juridique. Les militaires perdent les libertés citoyennes fondamentales telles que la liberté d'expression et d'association.
Une occasion de combattre la peur, la détresse et le chaos.	L'armée canadienne ne participe pratiquement jamais à des missions de sauvetage. Les déploiements servent plutôt lors de conflits armés. Or, les armes sont la voie du désespoir et ne règlent pas les conflits.
Des études supérieures gratuites	L'armée ne garantit pas que vous pourrez accéder à la profession visée, ni à l'éducation gratuite qui l'accompagne. Une fois enrôlé, vous pouvez être affecté à n'importe quelle tâche selon les besoins du moment.
Une formation professionnelle sans frais	Un grand nombre de métiers militaires n'ont peu ou pas d'équivalent dans le domaine civil : il est souvent difficile de se trouver un emploi après avoir quitté l'armée.
Un entraînement hors du commun, une occasion d'acquérir de la discipline.	Le cours de recrues (obligatoire pour tous) a pour but de briser les aspirations d'autonomie, de conditionner à l'obéissance aveugle et former les soldats à leur mission ultime, tuer efficacement. Dans l'armée, on obéit sans poser de question.
L'accès à de multiples services et ressources	L'état de santé physique et mental des militaires est inférieur au reste de la population. La détresse psychologique, dont souffrent plus du quart des militaires au retour de mission à l'étranger, est tabou et peu d'entre eux reçoivent les traitements disponibles.
La communauté internationale a besoin du Canada pour la paix	Le Canada ne s'implique pratiquement plus dans les missions de l'ONU (0,08% des Casques bleus sont canadiens). Notre pays participe dorénavant aux conflits offensifs des américains et de l'OTAN.
Dans la réserve, on peut quitter à son gré	Ce n'est pas toujours le cas. En temps de paix, on est habituellement libre de partir au terme de longues procédures administratives. En situation d'urgence, on peut être mobilisé contre son gré.
Les soldats qui partent pour l'Afghanistan sont volontaires	C'est vrai, mais ce n'est pas toujours le cas. Des soldats canadiens ont été mobilisés contre leur gré pour d'autres conflits dans les années 90. Quand on est militaire, on peut être déployé n'importe où en tout temps.
Tout le monde a sa place dans les Forces canadiennes	L'armée est un milieu conservateur composé très majoritairement d'hommes blancs : la situation des membres des minorités visibles et des femmes est généralement difficile. Le harcèlement sexuel, le racisme et l'homophobie ne sont pas rares et ceux qui en sont victimes ont peu de recours.

DES OPTIONS À PROPOSER

Il existe de nombreuses possibilités de vivre des expériences de solidarité interculturelles ou de contribuer à construire la paix à l'étranger. Des organismes offrent aux participants de nouveaux apprentissages qui permettent de développer le sens des responsabilités, l'esprit de vie en communauté et un mode de vie respectueux de l'environnement.

L'engagement envers sa communauté

Chantiers jeunesse

www.cj.qc.ca

Projets de volontariat au Québec et à l'étranger pour les 15 à 30 ans. Les participants ont l'opportunité de participer au développement d'une communauté; rencontrer des gens provenant de différents horizons. Ils font de nouveaux apprentissages pratiques en plus d'être logés et nourris.

Katimavik

www.katimavik.org

Programme d'apprentissage par le service volontaire pour les 17 à 21 ans d'une durée de neuf mois. Katimavik a pour mission de favoriser le développement personnel des jeunes, leur formation et l'interaction en groupe. Les participants s'impliquent auprès d'organisations sans but lucratif dans divers secteurs comme l'éducation, l'assistance sociale, l'environnement et les arts.

Initiation à la solidarité internationale

Québec sans Frontières

www.quebecsansfrontieres.org

Stages d'initiation à la solidarité internationale en Afrique francophone, Amérique latine ou dans les Antilles pour les 18 à 35 ans. Une opportunité de participer concrètement à la réalisation de projets communautaires, de découvrir de nouvelles cultures et développer des aptitudes personnelles et professionnelles.

Jeunesse Canada Monde

www.cwy-jcm.org

Programme d'éducation interculturelle pour les 17 à 24 ans prônant l'apprentissage par l'action. Les participants vivent dans des familles d'accueil et travaillent en alternance au sein de communautés au Canada et à l'étranger. L'organisme est présent dans 30 pays en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Antilles et en Europe de l'Est.

Projets d'accompagnement en situation de conflit

Projet accompagnement Québec-Guatemala

www.paqg.org

Des bénévoles québécois assurent une présence protectrice pour les gens menacés oeuvrant auprès d'organisations de défense de droits humains suite à la guerre civile guatémaltèque.

Brigades de paix internationales

www.pbicanada.org

Organisme visant à redonner un second souffle à l'idée de créer une armée de paix internationale. À partir de bureaux dans différents pays occidentaux, l'organisme met sur pied des projets d'accompagnement de militants des droits humains menacés au Guatemala, au Mexique, en Indonésie et en Colombie.

L'engagement professionnel

Une panoplie d'organismes « sans frontières » oeuvrent au développement international dans leurs secteurs :

Médecins sans frontières www.msf.ca

Ingénieurs sans frontières www.isfq.qc.ca

Reporters sans frontières www.rfscanada.org

Avocats sans frontières www.asfquebec.com

Notaires sans frontières www.nfsquebec.ca

Famille terre sans frontières (dentistes, chiropraticiens, optométristes et pilotes) www.terressansfrontieres.ca

DES ACTIONS À POSER DANS SON MILIEU

Que vous soyez, étudiant, enseignant, parent ou intervenant jeunesse, il est à votre portée de poser quelques gestes simples pour freiner le recrutement militaire dans votre milieu. Voici quelques exemples :

Demander à votre syndicat, comité de parent ou association étudiante, de prendre position contre la présence de l'armée à l'école;

Demander à l'administration de votre institution d'interdire le recrutement et la publicité militaire;

En cas de refus :

Présenter une motion au conseil d'établissement ou conseil d'administration pour interdire le recrutement à l'école;



Tenir un kiosque d'information sur ce qu'implique réellement l'engagement militaire, si possible le jour même où les recruteurs sont présents. (lors de foires de l'emploi, ou de la visite de représentants des cégeps ou universités par exemple)

Distribuer de l'information aux élèves, enseignants et parents.

Écrire une lettre sur votre perception du recrutement militaire dans votre établissement et l'envoyer au journal local pour publication

Résolution type contre le recrutement à l'école

CONSIDÉRANT QUE les Forces canadiennes sont présentement dans leur plus grande campagne de recrutement depuis la Seconde Guerre mondiale et que tous les moyens possibles sont exploités par les recruteurs dans le but d'atteindre d'ambitieux objectifs de recrutement;

CONSIDÉRANT QUE le Canada a abandonné sa tradition de participation aux missions de maintien de la paix des Casques bleus et participe désormais à des guerres d'occupation;

CONSIDÉRANT QUE l'armée canadienne débute l'embrièvement des jeunes dans les écoles dès l'âge de 12 ans pour les cadets et de 16 ans pour l'armée;

CONSIDÉRANT QUE promouvoir la culture militaire équivaut à promouvoir l'usage de la violence et que de telles activités sont contraires à la mission éducative des écoles.

IL EST RÉSOLU QUE

[Nom de l'organisation] s'oppose à toute forme de recrutement et de publicité militaire à l'école.

Du matériel d'information diversifié (document d'analyse, dépliants, tracts et affiches) et destiné à être diffusé dans les écoles secondaires, cégeps et universités est disponible sur : www.AntiRecrutement.Info.

Il est possible de commander du matériel imprimé prêt à être distribué via Info@AntiRecrutement.Info ou au 514 272-5012. Il est également possible d'obtenir de l'accompagnement pour l'élaboration d'une campagne anti-recrutement en écrivant à cette adresse.



RÉFLEXION

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

PAR MARTIN HÉBERT, PROFESSEUR, ET ARIANE BÉLANGER-VINCENT, DOCTORANTE, FACULTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le journal *Times Colonist* de Colombie-Britannique publiait en 2008 un éditorial dénonçant une manifestation anti-recrutement survenue à l'Université de Victoria. L'auteur du texte *La liberté d'expression, une avenue à sens unique pour les protestataires*¹ se désolait de constater que les recruteurs n'avaient pas été en mesure de communiquer leur message lors d'une foire de l'emploi. Selon lui, les manifestants avaient privé le public d'un débat informé. Cette réaction est semblable au discours qu'ont les recruteurs eux-mêmes face aux campagnes étudiantes contre le recrutement : « Où est notre liberté d'expression? », demande un recruteur cité dans l'article.

Cette question relève des enjeux démocratiques de taille. À partir de quels critères pouvons-nous juger si un discours est admissible sur la place publique? Comment savoir si un discours participe à un débat démocratique éclairé? Comment éclairer notre jugement de citoyen lorsque des mineurs sont l'objet de sollicitations de l'armée dans nos écoles?

Bien que les recruteurs invoquent le droit à la liberté d'expression, ce ne sont pas tous les discours qui sont protégés par ce droit dans une société démocratique. Cependant, l'exclusion d'un discours de la place publique étant toujours une affaire sérieuse dans une démocratie, il est important de fonder nos positions à cet égard sur des critères clairs qui reflètent le consensus social le plus large possible. Pour déterminer quel discours doit être protégé sur la place publique, le premier outil dont nous disposons est celui utilisé par le gouvernement. La Cour suprême du Canada utilise trois critères pour en juger la valeur². Pour être protégé, un discours de la place publique doit :

- participer à la recherche de la vérité;
- participer à la prise de décision d'intérêt social et politique;
- participer à l'enrichissement et l'épanouissement personnel.

Les discours qui vont à l'encontre d'un ou plusieurs de ces critères s'éloignent des formes d'expression que vise à protéger la Charte des droits et libertés. Lorsque tel est le cas, même une société ouverte et démocratique est en droit d'exiger que des limites importantes soient posées à l'expression publique d'un discours, voire qu'il soit carrément exclu. Certains précédents de ce genre ont déjà eu lieu au Canada. Par exemple, les interdictions de la publicité trompeuse inscrite dans la *Loi sur la concurrence* du Québec. Ces restrictions sont acceptées socialement, car elles interdisent des pratiques qui vont à l'encontre de la recherche de la vérité.

En ce qui concerne les limites à imposer à la liberté d'expression, nous pouvons également mentionner les restrictions qui ont été ajoutées sur la publicité liée aux produits du tabac parce qu'ils sont nocifs pour la santé. Ces publicités atteignent souvent un public vulnérable de jeunes issus de milieux défavorisés³. Le recrutement militaire dans les écoles secondaires présente des points en commun avec ces formes d'expression qui ont été bannies :

- il s'adresse à un public vulnérable;
- les recruteurs omettent de fournir des informations complètes nécessaires à une prise de décision éclairée (voir p.25);
- les campagnes de recrutement font la promotion d'activités à haut risque pour la santé physique et psychologique.

Ajoutons que l'ampleur des campagnes de recrutement et les moyens impressionnants dont elles jouissent sont eux-mêmes des facteurs aggravants. En effet, un jugement porté contre des compagnies de tabac montre qu'un déséquilibre des forces entre ces compagnies et les consommateurs, provoqué par l'importance de leurs moyens publicitaires, « ne les aide pas lorsqu'elles demandent que soit protégée leur liberté d'expression »⁴. Cette disproportion induit un rapport de pouvoir et de persuasion évident qui devrait être questionné.

Les recruteurs décrivent-ils avec rigueur tant les avantages que les désavantages de l'enrôlement? Les informations sont-elles données afin que les jeunes soient mieux outillés? Au contraire, visent-elles à limiter le débat par un recours à des astuces publicitaires, à des incitatifs monétaires, ou à des techniques de persuasion? Sans des réponses claires à ces questions, l'école peut difficilement remplir son rôle de filtre entre ses élèves et les sollicitations de toutes sortes dont ils sont l'objet.

Si l'on compare l'accès aux élèves qu'ont les recruteurs militaires avec les exigences posées à des chercheurs en sciences sociales qui voudraient distribuer un simple questionnaire dans une école secondaire, le contraste est frappant. Toute recherche scientifique impliquant des sujets humains doit obligatoirement obtenir l'approbation d'un comité d'éthique indépendant *avant* de prendre contact avec des participants potentiels. Ce comité est chargé de valider l'exactitude de l'information qui sera donnée aux participants et de vérifier que ces derniers, peu importe l'ampleur du projet, auront donné leur consentement libre et éclairé avant de participer à l'étude⁵.

Le consentement libre et éclairé signifie que les participants à une étude universitaire connaissent et comprennent les objectifs et le protocole de la recherche dans laquelle ils s'engagent, de même que les risques qui lui sont associés. Le consentement doit impérativement être volontaire et ne souffrir d'aucunes influences excessives pouvant être exercées par privation, par autorité, ou par compensations monétaires importantes. À ceci se conjuguent les précautions à prendre lorsque la recherche implique des sujets mineurs : une situation encore plus délicate qui nécessite également le consentement des parents. De telles balises sont acceptées comme des normes nécessaires et saines par les chercheurs, conscients de l'existence potentielle de rapports de pouvoir entre eux et les participants à leurs recherches, rapports pouvant engendrer des abus.

Le présent dossier sur le recrutement militaire dans les écoles démontre que l'armée canadienne ne se



sent pas tenue de respecter les principes du consentement libre et éclairé avec les jeunes. Les parents ne sont pas informés de la venue de recruteurs ; le contenu de l'information véhiculée auprès des élèves ne reçoit aucune validation indépendante ; personne ne s'assure que les jeunes consentent à être exposés à de tels discours et aucune mesure ne vient mitiger l'écart de pouvoir évident entre les recruteurs et les élèves.

La vulnérabilité du public mineur, le déséquilibre qui existe entre les moyens de la machine militaire à recruter et les publics visés, de même que les informations incomplètes ou carrément trompeuses véhiculées dans la publicité militaire sont tous des facteurs allant à l'encontre du recrutement dans les écoles. Il est inconcevable que les portes soient ouvertes aux recruteurs sans que l'école (les administrateurs, les éducateurs, les parents, les élèves et la communauté qui l'entoure) n'ait entretenu un dialogue à propos de ce qu'elle juge être un discours acceptable ou inacceptable à y être véhiculé. Les critères énoncés plus haut nous semblent former une bonne base de départ pour une discussion à cet égard. Ils présentent l'avantage de ne pas simplement reproduire des clivages entre « pro-militaires » et « anti-militaristes » qui peuvent déboucher sur des dialogues de sourds.

L'objectif est simple : énoncer clairement les standards de vérité et de pertinence sociale attendus par toute la communauté scolaire et filtrer les discours qui ne répondent pas à ces standards *avant* de mettre l'école au service de l'institution militaire.

1. « Free Speech one-way street for protesters » *Times Colonist*, Victoria, 30 janvier 2008 (Traduction de l'auteur)

2. Critères provenant du jugement rendu en 1989 dans la cause *Irwing Toy Limited*, qui a limité la publicité dirigée vers les enfants.

3. « Argumentation du procureur général du Canada devant la Cour supérieure du Canada », Campagne contre le tabagisme, Santé Canada.

4. Jugement dans la cause « *RJR-MacDonald Inc. contre le gouvernement du Canada* », 1995

5. « Énoncé de politique des trois conseils », Groupe consultatif interagences en éthique de la recherche, Gouvernement du Canada

HONNEUR OU HORREUR

PAR JEAN ROUSSEAU, ÉCRIVAIN

L'exaltation des vertus guerrières n'est pas nouvelle. Elle a toujours été nécessaire pour tenter de dissimuler l'horreur de la guerre. Au lieu de mourir sur les champs de bataille, on mourait au champ d'honneur. Honneur de mourir pour défendre la patrie, honneur de tuer courageusement ou lâchement pour la même raison.

Les hommes ont toujours été les victimes « normales » de ces tueries. On s'apitoyait éventuellement sur les victimes civiles, femmes ou enfants, mais on n'avait pas encore découvert, ou l'on tenait caché, ce qui devait finalement être nommé le *Syndrome de stress post traumatique*.

Que ce soit par engagement volontaire ou par conscription, les États n'ont jamais réussi à n'appeler que des bêtes sauvages sous les drapeaux. Les soldats demeurent des êtres humains, doués de sentiments. Il faut donc éviter le plus possible que, pour les combattants, l'ennemi puisse avoir un visage humain. Il convient donc de le diaboliser par la propagande : bandit, extrémiste ou terroriste, l'ennemi devient un individu dangereux à éliminer.

Ainsi, durant la Première Guerre mondiale, on avait beau distribuer un quart de litre de rhum à chaque combattant avant d'ordonner un assaut à la baïonnette, l'image de ces êtres qu'on avait éventrés demeurerait. Sauf si on avait été soi-même victime de la tuerie ! Car il y avait peu de choix : tuer ou être tué. Ceux qui refusaient de se battre étaient traités de lâches et fusillés sur ordre des supérieurs. On ne saura jamais combien d'entre eux cherchaient simplement à demeurer humains.

Contrairement à ce que certains pourraient croire, le syndrome de stress post traumatique ne vient pas uniquement des horreurs que l'on a subies, mais tout autant, sinon plus, de celles que l'on a infligées. Il semble que c'était déjà le cas il y a deux cents ans, mais le combattant, blessé dans son humanité, cachait sa plaie et très souvent se renfermait dans le mutisme. Surtout lorsque ses compagnons d'armes exaltaient leurs exploits.

Il aura fallu attendre la guerre du Vietnam pour que l'on ose parler ouvertement du syndrome de stress post traumatique. Est-ce parce que, durant cette guerre, les soldats américains n'avaient pas à affron-

ter un ennemi bien identifié en face d'eux ? L'ennemi était potentiellement tout autour et, du coup apparaissait son visage. Est-ce parce que, avec l'évolution de notre monde, les hommes avaient enfin appris à libérer leurs émotions ? L'auteur américain Michael Meade, dans son livre *Men and the Water of Life*, raconte son expérience d'animation de groupes de vétérans du Vietnam : « Chacun de ces hommes avait porté le poids de cadavres et rêvé à la mort pendant vingt-cinq ans et leurs paroles roulaient sur le sol comme des pierres qui pourraient briser un cœur ».

Michael Meade a refusé de faire cette guerre qu'il jugeait insensée et, à ce titre, il a été interné dans un camp d'entraînement de l'armée américaine à Panama. Il raconte qu'un jour où la révolte grondait dans la cellule commune, la colère avait décidé de s'exprimer sur les murs, durant la nuit avec des crayons-feutres et un vocabulaire ordurier. Mais la colère étant tombée alors qu'il y avait encore de l'encre dans les crayons-feutres, le reste de la nuit fut occupée à écrire des phrases à caractère poétique. Comme quoi il est bon, pour les instructeurs, de chercher à couper les recrues de leur moi profond.

Un proverbe celtique dit : « On ne doit pas donner une arme à un homme avant de lui avoir appris à danser ». Il est contraire aux lois internationales de recruter des enfants soldats et de les amener à tuer avant que se soit formée leur conscience. J'ai vu évoluer en Somalie en 1992 ces jeunes qui avaient été enrôlés vers douze ans. Ils en avaient alors dix-sept et la guerre était finie. Mais ils étaient incapables de faire autre chose que d'arpenner la campagne dans des camionnettes sur lesquelles était installée une mitrailleuse. Ils rançonnaient à droite et à gauche pour vivre et se procurer des feuilles hallucinogènes qu'ils mâchonnaient tout l'après-midi... en attendant le lendemain.

En opposition au recrutement insensé d'enfants-soldats, un conte amérindien met en scène un jeune qui va trouver un chasseur d'ours pour lui demander de lui apprendre à chasser. Pendant plusieurs semaines, le chasseur dit au jeune : « Va te placer sous le vent et observe l'ours ». Puis, un beau matin, le chasseur dit : « Maintenant tu peux tuer l'ours ». Le jeune répond alors : « Mais je n'en suis plus capable, je l'ai vu trop longtemps ! ».

LES ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND...

POUR UNE VISION DU MONDE DIFFÉRENTE



Il existe au Québec, et ce depuis plus de 15 ans, un réseau unique au monde qui rassemble des jeunes et des adultes dans un même objectif de solidarité. Il s'agit du mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB) fondé par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Le mouvement EVB compte plus de 1200 établissements. Composé en majorité d'établissements scolaires du primaire et du secondaire, il regroupe aussi des collèges, des centres de la petite enfance, de l'éducation des adultes et de formation professionnelle, des édifices à bureaux, des établissements de santé et de services sociaux et la Caisse d'économie solidaire.

Le principal objectif est d'abord de reconnaître et de valoriser les actions qui se réalisent déjà dans un milieu de vie. Apprendre à « agir localement et à penser collectivement », c'est ce qui a toujours inspiré le mouvement. Il s'agit, bien sûr, de réaliser des activités en faveur de **l'écologie, du pacifisme, de la solidarité et de la démocratie**, mais aussi d'adopter des changements individuels et collectifs à l'intérieur d'un établissement. On choisit d'adhérer à un mode de vie et à des pratiques différentes afin de susciter chez tout un chacun un espoir de changement au sein d'un établissement, dans la communauté et sur la planète. Le pouvoir est donné aux jeunes et aux adultes afin qu'ils deviennent des instruments de transformation sociale et que cela soit reconnu localement et nationalement.

Les EVB sont pacifiques!

Le pacifisme constitue l'une des valeurs soutenue par le mouvement EVB. Nous pensons en effet voir un lien entre les nombreux conflits ainsi que l'instabilité et la pauvreté qui frappent une grande partie de la population ici et ailleurs sur la planète.

De plus en plus, les questions environnementales risquent d'être à la source de conflits majeurs. Privatisations, réglementations et compressions budgétaires, mots à la mode qui, en plus de réduire dramatiquement les services en éducation et en santé, hypothèquent la gestion des ressources limitées de la planète. La mainmise sur des ressources comme l'eau, le pétrole et la forêt constitue déjà une cause de conflits.

Quels liens peut-on établir entre l'éducation à la viabilité et les réalisations des Établissements verts Brundtland ? On peut trouver la réponse dans cette déclaration de l'UNESCO : « La viabilité embrasse les questions non seulement d'environnement, mais aussi de pauvreté, de population, de santé, de sécurité alimentaire, de démocratie, de droits de la personne et de paix. La viabilité est, en dernière analyse, un impératif éthique et moral qui implique le respect de la diversité culturelle ».

Les EVB disposent d'un grand nombre d'activités et de trousseaux pédagogiques d'une richesse éducative peu commune à proposer. Les enseignantes et les enseignants, tout comme les autres intervenants jeunesse, peuvent jouer un rôle clé pour limiter la promotion du militarisme auprès des jeunes. Ils sont des personnes-ressources pour eux, des gens qui peuvent les aider à recevoir l'information nécessaire pour faire un choix éclairé. Le ministère de la Défense nationale possède d'énormes ressources pour diffuser son message et faire adhérer nos jeunes à sa vision. En revanche, nous croyons que les jeunes devraient être outillés pour répondre de façon critique aux enjeux de guerre et de paix.

Pour plus de renseignements : www.evb.csq.qc.net ou (418) 649-8888.

Centrale des syndicats
du Québec



LES EVB ET LA CSQ FONT CAMPAGNE CONTRE LE RECRUTEMENT MILITAIRE DANS LES ÉCOLES

